lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Samedi 5 Décembre 2020 N° 2294 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

OPÉRATION "BOUTEILLES CONTRE FLEXY" À ORAN

Plus de 11 000 bouteilles récoltées en 10 jours P24

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Le cahier des charges n'a pas changé

P2

DÉCLARATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Le délai prorogé jusqu'au 31 décembre 2020

P2

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

12 morts et 278 secourus durant novembre

P24

PR KAMEL SANHADJI (PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE)

Le vaccin sera gratuit pour tous les Algériens

P3

FERHAT AÏT ALI BRAHAM (MINISTRE DE L'INDUSTRIE)

Le problème de l'Eniem est endémique

En s'exprimant jeudi sur le problème de L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem), le ministre de l'industrie, Ferhat Ait Ali Braham a soufflé le chaud et le froid. D'un côté, il donne raison aux revendications des travailleurs portant relance de l'activité, et les trouve "logiques et légitimes". Mais, d'un autre, il regrette « qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété d'Eniem ne réalise pas des gains ». C'est une façon de dire, ce n'est pas la faute du gouvernement si l'entreprise ne réussit pas. Dans une déclaration, jeudi, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Aït Ali a indiqué que "l'Eniem pâtit d'un dysfonctionnement que les services du ministère tentent de solutionner". Pour le ministre de l'Industrie, la relance de l'entreprise et sa restructuration exige des fonds au vu des dettes accumulées. La question est de savoir où trouver ces fonds ? La réponse est simple : Chez les banques ou sous forme de subventions.

P3

OPEP+

Limitation de l'augmentation à 500 000 b/j à partir de 2021

Les 23 pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep), et leurs alliés se sont accordés jeudi à limiter l'augmentation de leur production pétrolière de 500 000 barils par jour (b/j) à partir de janvier 2021 contre près de 2 millions b/j initialement prévus. Cette décision a été annoncée jeudi à l'issue de la 12ème réunion ministérielle de l'Opep+, réunissant les pays signataires de la Déclaration de Coopération, tenue ce jeudi en vidéoconférence et à huis clos. "Au vu des fondamentaux actuels du marché pétrolier et des perspectives pour 2021, la réunion a convenu de reconfirmer l'engagement existant au titre de la décision DoC du 12 avril 2020, puis amendée en juin et septembre 2020, de restituer progressivement 2 mb /j sur le marché, compte tenu des conditions du marché", lit-on dans le communiqué final rendu public par l'Opep.

P5

Régions

AÏN DEFLA

Caravane de solidarité au profit des handicapés de cinq communes P8

TISSEMSILT

Ouverture de neuf classes spéciales pour handicapés mentaux légers P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

803 nouveaux cas, 541 guérisons et 12 décès P24

CONFORMITÉ DES PRODUITS IMPORTÉS

Le nouveau système informatique n'affecte pas les mesures de contrôle actuelles

P4

YÉMEN

Huit morts dans un bombardement sur un site stratégique à Hodeida

P15

Sport

JO-2020

L'ACNOA augmente son aide pour la préparation des athlètes africains P13

Brèves

RESSOURCES EN EAU

Le niveau des barrages en nette hausse

Le niveau des barrages est en nette hausse grâce aux dernières précipitations enregistrées à travers différentes régions du pays, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. Le ministère reste optimiste quant à la disponibilité des ressources en eau cette année, d'autant que le niveau des barrages devrait augmenter davantage en février et mars prochains, a précisé M. Barraki, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le ministre a ajouté que les dernières précipitations avaient également contribué à l'augmentation du niveau des réserves d'eaux souterraines, ce qui permet, a-t-il dit, de répondre aux besoins du secteur agricole. Concernant la priorité du secteur, M. Barraki a expliqué qu'"il s'agit, d'abord, de répondre aux besoins de la population en eau potable, ensuite d'alimenter les secteurs agricole et industriel et, enfin, d'augmenter le niveau des eaux souterraines". Le ministère a d'ailleurs mis en place une stratégie et des programmes ordinaires et d'urgence pour la prise en charge des besoins de la population en eau potable et l'alimentation des différents secteurs (agriculture, industrie et services) en ressources en eau, a-t-il fait savoir.

R.N

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

L'Algérie ambitionnait de produire près de 2 milliards de mètres cubes/an

S'agissant des projets gelés dans le secteur, le ministre a annoncé un prochain conseil interministériel qui se penchera sur ces projets au cas par cas. Indiquant que des projets de stations de dessalement d'eau devraient être relancés dans ce cadre, le premier responsable du secteur a précisé que quatre (4) projets actuellement inscrits seront programmés avec le ministère de l'Energie. Entre autres projets prioritaires, le ministre a évoqué celui de la réalisation d'une station au niveau d'Alger, d'une capacité de 300.000 mètres cubes/jour, ainsi qu'une station de dessalement à Béjaia (50.000 mètres cubes/jour) et Skikda (70.000 mètres cubes/jour), en plus d'autres stations dans les wilayas d'El Tarf, Annaba et Guelma. M. Berraki a affirmé, par ailleurs, que l'Algérie ambitionnait de produire annuellement près de 2 milliards de mètres cubes/an d'eau dessalée à l'horizon 2030, car l'amélioration de la situation hydrique du pays permettra de lancer d'autres projets. En réponse à une question de la députée du Mouvement de la société pour la paix "MSP", Louisa Malik, sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'Alger, le ministre a précisé que les anciennes canalisations sont fabriquées à partir de l'amiante, relevant qu'elles sont progressivement remplacées par de nouvelles canalisations conformes aux normes internationales. Et de souligner, par là même, l'intérêt accordé par son département ministériel aux analyses quotidiennes effectuées par les différents laboratoires en vue de fournir une eau saine et propre au citoyen. "Les laboratoires des établissements relevant du secteur effectuent plus de 3 millions d'analyses/an afin d'assurer une eau de qualité pour les citoyens", a-t-il ajouté.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau de trafic d'armes à feu et munitions

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont démantelé un réseau opérant à travers le pays, spécialisé dans la commercialisation d'armes à feu, munitions et drogue dure lors d'une opération qui a permis la récupération de sept pistolets semi-automatiques, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité. S'exprimant lors d'un point de presse au siège de la sûreté de wilaya, le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police, Mahmoud Hamouni, a souligné que cette opération "d'envergure" a été menée le 30 novembre dernier, en utilisant des techniques d'investigations et de recherche, suite à sept (7) mois de suivi continu des éléments de ce réseau criminel, activant dans plusieurs wilayas et basé à Relizane. Les services de la police judiciaire ont procédé ainsi à l'arrestation de sept (7) individus, âgés entre 35 et 65 ans, originaires des wilayas de Chlef et Relizane, et la saisie de 7 pistolets semi-automatiques, une munition, classée conformément à l'ordonnance 06-97 en date du 21 janvier 1997, relative au matériel militaire, aux armes et aux munitions, ajoute le chef de sûreté de wilaya. Une quantité de poudre blanche (740 grammes) a été récupérée, une substance en cours d'analyse par des laboratoires scientifiques de la police, (s'il s'agit d'une drogue), en plus de 193 grammes de kif traité et de quatre (4) véhicules touristiques, portant des plaques d'immatriculation de plusieurs wilayas, a précisé le même responsable. Pour les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, de possession, de commercialisation, de transport et d'importation d'armes à feu et de munitions, et de possession de drogues à des fins de transport, de stockage et de vente (trafic), une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, en prévision de leur présentation devant le procureur du tribunal d'Ain Tedelès (Mostaganem).

R.N

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Le cahier des charges n'a pas changé

Le ministère de l'Industrie a indiqué jeudi dans un communiqué que l'opération de traitement des dossiers relatifs à la construction automobile se déroule conformément au décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité, apportant un démenti catégorique aux informations faisant état de prétendues modifications des dispositions de ce texte.

Réagissant à une information parue sur un quotidien national dans son édition de jeudi 3 décembre, intitulée " Changement attendu dans la fabrication automobile" et faisant état d'"une modification prochaine du cahier des charges lié à la fabrication de véhicule", le ministère de l'Industrie a démenti catégoriquement le contenu de cette information.

A cet effet, le ministère de l'Industrie a assuré que "l'opération de traitement des dossiers relatifs à la construction automobile se déroule conformément au décret exécutif 20-226 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, publié au Journal officiel numéro 49, sans modifications ni intention de révision de ses dispositions". "Il appartient à la presse nationale de ne pas distiller des informations sans sources ni fondements, de nature à s'inscrire dans les visées contrariées de parties cherchant toutes voies et moyens de voir leurs propres intérêts érigés en repères légaux et réglementaires de l'Etat, ce qui ne saurait exister à l'avenir", a tenu à préciser le ministère de l'Industrie.

R.N

DÉCLARATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Le délai prorogé jusqu'au 31 décembre 2020

Dans un communiqué, la Direction générale des impôts (DGI) précise que pour l'appréciation du patrimoine servant au calcul de cet impôt, les personnes concernées sont tenues de déclarer la valeur des biens et des droits cités ci-après : Les biens immobiliers bâtis et non bâtis ; Les droits réels immobiliers (usufruit, droit d'usage, …) ; Les biens mobiliers tels que : véhicules automobiles particuliers d'une cylindrée supérieure à 2000 cm3 (Essence) et de 2200 cm3 (Gaz oïl) ; motocycles d'une cylindrée supérieure à 250 cm3 ; yachts et les bateaux de plaisance ; avions de tourisme ; chevaux de course ; objets d'art et tableaux de valeur estimés à plus de 500 000 DA. Certains biens sont exclus de l'assiette de l'ISF, il s'agit notamment de : l'habitation principale dont la valeur vénale est inférieure ou égale à 450 000 000 DA ; les biens constituant un héritage en instance de liquidation; les immeubles donnés en location. Les personnes concernées sont tenues de souscrire une déclaration de leurs biens, une fois tous les quatre (04) ans, au plus tard le 31 mars, auprès de l'inspection des impôts ou du Centre de Proximité des Impôts (CPI) de leur domicile fiscal (résidence principale). Selon la DGI, le délai de souscription de cette déclaration a été fixé exceptionnellement, pour l'année 2020, au 30 septembre 2020. Toutefois, pour des raisons liées à la situation sanitaire (COVID-19), et dans le souci de faciliter l'accomplissement de cette formalité déclarative, ce délai est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020. Un avis à payer sera transmis par l'administration fiscale aux personnes ayant souscrit la déclaration, indiquant le montant de l'Impôt sur la fortune dûe et qui précisera la date limite de paiement. La Direction générale des Impôts porte à la connaissance des personnes dont la valeur du patrimoine, appréciée au 01 janvier 2020, est supérieure ou égale à 100 000 000,00DA, qu'elles sont soumises à l'Impôt sur la fortune (ISF), anciennement dénommé Impôt sur le patrimoine (ISP).

R.N

AIR ALGÉRIE

24 vols de rapatriements prévus du 4 au 19 décembre 2020

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé au total 24 vols de rapatriements des ressortissants algériens bloqués à l'étranger et des voyageurs souhaitant rejoindre l'Algérie pour des motifs exceptionnels, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie. Ce programme de vols de rapatriements concerne sept (7) pays à travers le monde et prévus durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020, a précisé la même source. Au départ de la France, la compagnie nationale a annoncé la programmation de six vols entre Paris et Alger prévus les 04/06/08/10/14 et 16 décembre. Un autre vol entre Paris et Oran est prévu le 10 décembre, qui sera suivi par un vol entre Paris et Constantine le 12 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 09/11/13/15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Barcelone et Alger le 11 décembre, suivi par un autre entre Madrid et Alger le 13 décembre ainsi qu'un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre.
Des vols de rapatriement sont aussi annoncés au départ des Emirats arabes unis, entre Dubaï et Alger, les 14, 16 et 19 décembre, et au départ de l'Egypte avec un vol entre Le Caire et Alger programmé le 17 décembre. La compagnie nationale a programmé également des vols au départ de la Jordanie (Amman-Alger prévu le 12 décembre) et au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger prévus les 13 et 15 décembre). Le plan de rapatriement concerne, en outre, les ressortissants bloqués au Canada, avec la programmation d'un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre.
Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif au plus tard 72 heures avant la date du vol, a indiqué la compagnie nationale tout en précisant que des mises à jour pourraient être apportées selon l'évolution de la situation.

APS

PR KAMEL SANHADJI (PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE)

Le vaccin sera gratuit pour tous les Algériens

Les déclarations des responsables de la santé en Algérie se succèdent concernant l'acquisition par l'Algérie d'un vaccin contre le coronavirus. Hier, c'est au tour du Pr Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de s'exprimer. Sans donner une date précise sur le début de la campagne, il affirme que le choix de l'Algérie ne tardera pas à être dévoilé.

« Au cours des prochains jours, nous dévoilerons le vaccin que l'Algérie va acquérir, mais il est certain que nous n'obtiendrons le vaccin qu'après que l'Organisation mondiale de la santé ait approuvé son efficacité et sa qualité », a-t-il annoncé, rapporte la Radio locale de Sétif. La question est de savoir quand l'OMS approuvera-t-elle ce vaccin.
Sanhadji, à l'instar du ministre de la Santé, ne donne pas une date précise sur le début de la campagne de vaccination. « Ces jours-ci, nous travaillons à étudier scientifiquement tous les vaccins. Nous avons toutes les capacités pour les acquérir, y compris ceux qui nécessitent de faibles niveaux de stockage », a-t-il ajouté. Il a également souligné « nous comptons sur tous les moyens de l'État, y compris les capacités de l'Armée nationale populaire. Si tout se passe comme prévu, nous commencerons dans un mois les opérations de vaccination par lots », selon la même source. Le
Pr Sanhadji a affirmé que « le vaccin est gratuit pour tous les Algériens, il ne sera pas obligatoire, mais moralement, tout le monde devrait en bénéficier pour la prévention ». S'agissant de la reprise des vols vers l'étranger, il a indiqué qu'ils « ne reprendront pas avant le début des opérations de vaccination », affirmant que « l'ouverture des frontières nécessite un passeport médical, qui comprend la vaccination obligatoire pour tous les voyageurs ».
Sanhadji a indiqué qu'en Algérie, on assiste au début d'un pic du nombre de contaminations, qui diminuera dans les prochains jours, selon les données actuelles.
Il a rappelé que l'expérience de stérilisation par l'eau de mer dans les quartiers et divers lieux publics de la capitale a rencontré un grand succès et des résultats positifs et sera adopté dans les autres régions côtières dans les prochains jours, selon le même média.

R.N

ABDELAZIZ DJERAD À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

La « gravité de la situation actuelle requiert la mobilisation de tous »

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé jeudi la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées. Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la lutte contre la pandémie Covid-19, M. Djerad a indiqué que « La nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous, tous, union et entraide afin de favoriser, rapidement, une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des Etats de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate, ajoutant que « nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples ». Après avoir rappelé que la « gravité de la situation actuelle que traverse nos peuples requiert la mobilisation de tous, la conjugaison des efforts et la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées », le Premier ministre a affirmé que « la garantie d'un accès rapide et équitable de l'ensemble des Etats et peuples au vaccin sera probablement le premier défi qu'il nous faudra relever pour élever la valeur de solidarité, qui s'impose aujourd'hui non seulement en tant que haute valeur humanitaire mais en tant que nécessité impérieuse pour faire face à une menace collective, qui ne reconnait ni les frontières, ni les distinctions entre les hommes ». «En effet, cette pandémie a exacerbé la pauvreté, approfondi les inégalités et aggravé la situation des pays vulnérables, notamment africains, qui ne possèdent ni les moyens nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie, ni la capacité de faire face aux défis qui en découlent. Des défis constituant un poids supplémentaire en plus des multiples crises auxquelles est confronté le monde, à l'instar des changements climatiques, des catastrophes naturelles, du terrorisme, des conflits armés, de l'émigration clandestine et du racisme. Une telle situation ne peut que se répercuter négativement sur le relatif progrès enregistré par ces pays dans la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) », a-t-il soutenu. Et d'ajouter que « L'interdépendance des économies, la corrélation des situations et les politiques adoptées imposent d'accorder un intérêt particulier aux besoins des peuples démunis et marginalisés. La responsabilité doit être, en effet, collective et appropriée aux capacités et aux besoins de chacune des parties, loin des approches unilatérales et de l'égoïsme qui creusent les inégalités. La conséquence étant des centaines de millions de personnes confrontées à des conflits, à la famine, à la malnutrition et à la privation de soins. Ce sont là, incontestablement, les plus atroces images du contraire de l'éthique et de la justice », a souligné M. Djerad. A ce propos, il a fait savoir qu'en dépit « des circonstances économiques que connait l'Algérie du fait de l'impact de cette crise, qui coïncide avec une baisse des ressources de l'Etat suite à la chute des cours du pétrole, mon pays est demeuré attentif aux impératifs de la solidarité internationale face à cette pandémie à travers son adhésion efficiente aux différentes initiatives visant le raffermissement des capacités des Etats et la coordination des efforts en la matière. « Partant de cet engagement, l'Algérie n'a pas tardé à apporter sa contribution au Fonds des Nations unies pour la riposte mondiale au virus, ainsi qu'au Fonds créé par l'Union africaine (UA) pour la lutte contre la pandémie », indique encore le Premier ministre.
« Notre rencontre intervenant dans une conjoncture inédite de par les répercussions de la pandémie Covid-19 sur les plans sanitaire, humain, socioéconomique et financier, je me dois, à l'entame de mon allocution, de saluer et de témoigner toute ma considération aux personnels soignants, partout dans le monde, pour leur engagement héroïque, leurs sacrifices et leur persévérance face à cette crise », a-t-il déclaré.

APS

FERHAT AIT ALI BRAHAM (MINISTRE DE L'INDUSTRIE)

Le problème de l'Eniem est endémique

En s'exprimant jeudi sur le problème de L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem), le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a soufflé le chaud et le froid. D'un côté, il donne raison aux revendications des travailleurs portant relance de l'activité et les trouve "logiques et légitimes". Mais, d'un autre, il regrette « qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété d'Eniem ne réalise pas de gains ».
C'est une façon de dire, ce n'est pas la faute du gouvernement si l'entreprise ne réussit pas.
Dans une déclaration, jeudi, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Aït Ali a indiqué que "l'Eniem pâtit d'un dysfonctionnement que les services du ministère tentent de solutionner". Pour le ministre de l'Industrie, la relance de l'entreprise et sa restructuration exige des fonds au vu des dettes accumulées. La question est de savoir où trouver ces fonds ? La réponse est simple : Chez les banques ou sous forme de subventions. Le ministre a rappelé que « le Gouvernement avait auparavant accordé à cette entreprise publique une enveloppe financière de 1,2 milliard de Da, en vue de relancer ses activités, ce qui lui a permis effectivement d'assurer une continuité mais son rendement s'était de nouveau contracté ces derniers mois, d'où le besoin en crédits bancaires.» Ferhat Ait Ali semble signifier, à travers cette analyse, la fin des subventions. L'entreprise n'a qu'à chercher, elle-même, des financements sous une forme ou une autre.
Le ministre n'a pas caché son étonnement de voir certains défendre une société qui a, selon lui, « dévoré des milliards sans intérêt, se demandant : quelle est cette logique.» Aït Ali a, en outre, précisé lors de la séance plénière consacrée aux réponses orales que les missions de son ministère consistent en l'encouragement et le développement de l'investissement, mais, a-t-il ajouté, le ministère n'a pas le droit d'intervenir dans le financement de l'investissement ou l'approvisionnement en matières premières. "Le rôle du ministère est d'établir des procès-verbaux de constat sur les investissements, le mode de leur gestion et sur leur conformité aux cahiers des charges relatifs à l'exercice de l'activité", a-t-il dit. Autrefois fleuron des industries électroménagères, l'Eniem subit une rude concurrence et des contraintes financières qui ne lui permettent pas d'acquérir les matières premières, d'autant qu'elle n'a pas pu bénéficier d'un renouvellement de la licence d'importation des matières brutes indispensables à la production.
A ce titre, M. Aït Ali a rappelé que son département ministériel avait instruit, en mai 2020, l'ensemble des directeurs de wilaya chargés de l'industrie, d'établir sur le terrain des procès-verbaux de constat concernant les projets d'investissement.

Abir N.

CONFORMITÉ DES PRODUITS IMPORTÉS

Le nouveau système informatique n'affecte pas les mesures de contrôle actuelles

Le Directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, M. Louhaidia Mohamed, a affirmé que le nouveau système informatique de contrôle de la conformité des produits importés destinés à la vente en l'état n'a pas affecté les mesures de contrôle en vigueur.

S'exprimant lors d'une réunion consacrée à l'explication de ce système, tenue sous la présidence du ministre du Commerce, Kamel Rezig, en présence de plusieurs partenaires (douanes, agriculture, Sûreté nationale, gendarmerie), M. El Ouahaydia a précisé que ces mesures demeurent régies par le cadre légal en vigueur, en l'occurrence la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, le décret exécutif 05-467 fixant les conditions et les modalités de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés et le décret exécutif 90-39 relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes. Pour M. Louhaidia, le contrôle de la conformité des produits importés par les opérateurs économiques dans le cadre du "couloir vert", a été pris en charge dans le cadre du décret exécutif 12-93 fixant les conditions et les modalités du bénéfice du statut d'opérateur économique agréé en douane.

Dans ce cas, l'opération du contrôle de la conformité des produits importés consiste à s'assurer de la disponibilité des documents contenus dans le dossier notamment la décision d'agrément avec la possibilité aux services du commerce et des douanes de procéder à des contrôles antérieurs au niveau des sites de stockage, a-t-il expliqué.

Plus précis, il a expliqué que le nouveau système informatique comprend toutes les étapes du processus de contrôle, depuis le contrôle et l'inspection des marchandises au niveau des points de passage jusqu'au contrôle a posteriori par les services extérieurs en passant par trois étapes au niveau des inspections aux frontières, des directions de wilayas et des directions régionales du Commerce. Il s'agit par ce système de renforcer l'efficacité du contrôle des produits importés et d'instaurer une transparence dans le traitement des dossiers au niveau des contrôles aux frontières, ce qui contribuera à lutter contre les phénomènes de fausse déclaration et de contrebande. Il permet également de suivre le parcours des produits importés et de relier tous les services de sécurité et les organes de contrôle, ce qui permet la mise en place d'une banque d'informations pour les opérateurs économiques.

Une liste de 7 000 produits répertoriés dans le système informatique de la Douane bientôt actualisée

Les produits importés soumis à un contrôle de conformité aux frontières seront répertoriés dans une liste établie par les services de l'administration centrale du ministère du Commerce et communiquée à l'administration de la Douane, sachant que cette liste reste sujette à l'actualisation selon les priorités fixées par le ministère du Commerce.

Selon M. Louhaidia, les produits soumis au contrôle des services de commerce tournent autour de
7 000 produits introduits dans le système informatique des Douanes, lesquels seront prochainement mis à jour. S'agissant des procédures adoptées dans ce cadre, le même responsable a indiqué que "l'agent chargé de la réception des dossiers d'importation déposés par les importateurs ou leurs représentants dûment habilités au niveau des inspections frontalières, accepte le dossier en accusant réception sur la déclaration d'importation du produit dont une copie est remise à l'importateur ou à son représentant légal. L'agent introduit, par la suite, les informations relatives au produit et à l'opérateur dans le système informatique de contrôle aux frontières (SICAF) intégré dans le portail du ministère du Commerce au niveau de l'espace d'échange. Le dossier sera transmis électroniquement, par la suite, au chef d'inspection qui charge, à son tour, un agent pour engager les procédures de contrôle en fonction de la nature du produit, documentaire, visuelle ou par le biais d'un laboratoire. Une fois l'opération du contrôle achevée, l'agent dresse et signe un rapport de conformité dans lequel il mentionne la conformité ou pas du produit, avant d'introduire les informations dans le système. Il rédige ensuite une autorisation d'entrée à remettre à l'importateur en cas de conformité du produit, le cas contraire un PV de refus d'entrée est dressé. Cette opération s'effectue au niveau des sites récepteurs de conteneurs. Les agents sont autorisés à prélever des échantillons des conteneurs, de s'assurer de leur analyse et d'envoyer les informations y afférentes via ce système en temps réel, soit à travers un contrôle scientifique et analytique, un contrôle en laboratoire ou un contrôle sur échantillon. Concernant le contrôle au niveau des directions de wilayas, le responsable a indiqué que le contrôle se fait à l'adresse déclarée par l'importateur dès l'obtention des informations relatives à l'opération par les agents de l'inspection des frontières, pour mettre le produit sur le marché une fois sa conformité sur le terrain assurée. Pour ce qui est du contrôle au niveau de la direction régionale, le Directeur général du contrôle a souligné que les agents de cette direction effectuent un contrôle inopiné à posteriori pour s'assurer du respect des mesures juridiques prises dans le traitement des dossiers d'importation au niveau des inspections des frontières et les directions de wilayas. Des mesures sont prises en cas de non-respect des dispositions organisationnelles et législatives en vigueur et un rapport détaillé sur la situation est remis à l'administration centrale, a-t-il ajouté.

APS

ENERGIE

Généraliser l'électricité solaire pour accompagner le secteur agricole

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) a préconisé, dans son premier rapport annuel, la généralisation de l'électricité solaire dans le monde agricole afin d'accompagner son développement et assurer ses besoins croissants. Ainsi, il est recommandé de généraliser le concept de micro-réseau qui "colle parfaitement avec la nature des besoins, de plus en plus importants, en énergie électrique du monde agricole et la disponibilité d'espaces appropriés au déploiement des ressources renouvelables (assiettes au sol, grandes surfaces de toits exploitables)", selon le rapport du CEREFE, dont l'APS a obtenu une copie. Ce concept, basé sur des technologies d'énergie décentralisées pour assurer un approvisionnement mieux sécurisé, fiable et de qualité, peut se concrétiser à travers un investissement supplémentaire qui sera amorti "assez rapidement", fait remarquer la même source. En effet, les agriculteurs peuvent diversifier leurs activités en produisant localement au moins une partie de l'électricité dont ils ont besoin à base de ressources renouvelables et peuvent même opter pour injecter les éventuels excès sur le réseau moyennant une rémunération qui reste à définir par le gestionnaire du réseau. Cette alternative est à généraliser sur l'ensemble des 2 800 grands périmètres agricoles non encore raccordés, alors que près d'un millier l'est déjà, selon les données publiées dans le rapport. En outre, le CEREFE a mis en exergue l'importance de rendre disponibles les petites installations de génération autonome d'électricité solaire photovoltaïque, avec une capacité de stockage adaptée par batteries, au profit de certaines populations en milieu rural, notamment les nomades, et ce, "moyennant des subventions ciblées, si le raccordement au réseau électrique national s'avère excessivement coûteux".

Cette démarche a déjà été initiée par le Haut-Commissariat au développement de la steppe (HCDS), qui couvre les 26 wilayas des hauts plateaux, la Direction générale des forêts (DGF), le Commissariat au développement de l'agronomie saharienne (CDARS) ainsi que certaines Directions des services agricoles (DSA) et, récemment, par le ministère de l'Intérieur.

Selon le rapport, les kits solaires distribués dans les zones isolées par le HCDS, la DGF et le CDARS ont cumulé, en 2019, une capacité de production 3.365 KWc. Toutefois, il est constaté qu'un grand nombre de ces kits ont été mis de côté par les bénéficiaires "dès la première petite panne ", faute de services de maintenance appropriés, selon le Commissariat qui recommande, sur ce point, d'exploiter ce "gisement d'emploi" à travers des formations adaptées et des aides minimes de l'Etat au profit de la jeunesse locale.

Outre les kits solaires, le monde agricole en Algérie doit se doter d'installations spécifiques de génération autonome d'électricité solaire, pouvant aider à améliorer de manière substantielle son indépendance énergétique vis-à-vis du réseau électrique, note le CEREFE.

Dans ce cadre, le rapport cite particulièrement le pompage solaire de l'eau qui représente un "dispositif fiable et parfaitement mature" sur le plan technique. Les capacités de production installées par les institutions relevant du ministère de l'Agriculture (HCDS, DGF et CDARS) dans le cadre des systèmes solaires et des systèmes éoliens pour le pompage d'eau ont atteint, en 2019, respectivement, 664 KWc et 46 KWc, d'après les données du rapport. Le CEREFE préconise également d'élargir la génération autonome d'électricité solaire dans le monde agricole à l'ensemble des secteurs d'activité, pour répondre à des besoins ponctuels et très limités en énergie électrique (relais isolés de transmission, éclairage solaire, balisage, équipements mobiles).

OPEP+

Limitation de l'augmentation à 500.000 b/j à partir de 2021

Les 23 pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep), et leurs alliés se sont accordés jeudi à limiter l'augmentation de leur production pétrolière de 500 000 barils par jour (b/j) à partir de janvier 2021 contre près de 2 millions b/j initialement prévus.

Cette décision a été annoncée jeudi à l'issue de la 12ème réunion ministérielle de l'Opep+, réunissant les pays signataires de la Déclaration de Coopération, tenue ce jeudi en vidéoconférence et à huis clos.
"Au vu des fondamentaux actuels du marché pétrolier et des perspectives pour 2021, la réunion a convenu de reconfirmer l'engagement existant au titre de la décision DoC du 12 avril 2020, puis amendée en juin et septembre 2020, de restituer progressivement 2 mb /j sur le marché, compte tenu des conditions du marché", lit-on dans le communiqué final rendu public par l'Opep.
"A partir de janvier 2021, les pays participants à la DoC ont décidé d'ajuster volontairement la production de 0,5 mb /j de 7,7 mb/j à 7,2 mb/j". En outre, les comités participants du DoC ont convenu de tenir des réunions mensuelles à partir de janvier 2021 pour évaluer les conditions du marché et décider de nouveaux ajustements de production pour le mois suivant.
En outre, la réunion a réaffirmé l'engagement continu des pays producteurs participants dans la Déclaration de coopération (DoC) pour un marché stable, l'intérêt mutuel des pays producteurs, un approvisionnement efficace, économique et sûr pour les consommateurs et un juste retour sur le capital investi.
Elle a également rappelé la décision prise par tous les pays participants à la DoC lors des réunions extraordinaires d'avril 2020 d'ajuster à la baisse la production globale de pétrole brut et les décisions unanimes prises lors des réunions de 6 juin 2020. La réunion s'est aussi félicitée de la performance positive des niveaux de conformité globale aux ajustements de production depuis sa dernière réunion en juin et de la réponse constructive de nombreux pays au mécanisme de compensation pour tenir compte de leurs volumes sous-performés, comme convenu lors des réunions ministérielles de juin 2020.
Pour l'avenir, la réunion a souligné qu'il était

vital que les participants à la DoC, et tous les principaux producteurs, restent pleinement attachés aux efforts visant à équilibrer et stabiliser le marché. Il est noté que de nouveaux verrouillages, en raison de mesures de confinement plus strictes du COVID-19, continuent d'avoir un impact sur l'économie mondiale et la reprise de la demande de pétrole, avec des incertitudes qui prévalent pendant les mois d'hiver. La demande mondiale de pétrole devrait se contracter de 9,8 millions de barils par jour (mb/j) en 2020, avant de rebondir de 5,9 mb/j en 2021, a rappelé la même source. La réunion a également convenu de prolonger la période d'indemnisation établie lors des réunions de juin dernier puis modifiée en septembre 2020, pour la période de janvier à fin mars 2021, afin d'assurer une compensation complète de la surproduction de tous les pays participants à la DoC.
La réunion a également pris acte du quatrième anniversaire de la signature de la DoC le 10 décembre 2016 et a félicité les pays participants pour leur engagement continu envers les principes qui sous-tendent la "Déclaration". Enfin, il a été décidé de tenir une réunion ministérielle de l'OPEP et des non-membres de l'OPEP à Vienne le 25 juin 2021.

APS

MICRO-ENTREPRISES

Nouveau cahier des charges et un "guide des bonnes pratiques"

Un nouveau cahier des charges et un "guide des bonnes pratiques" destinés à accompagner les micro-entreprises ont été présentés jeudi à Alger lors d'une réunion présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, et du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-Entreprises, Nassim Diafat. "Le nouveau cahier des charges, élaboré par Algérie Télécom, vise à simplifier aux micro-entreprises les procédures pour l'accès à la commande publique, donner plus de transparence et lutter contre tout ce qui est bureaucratie négative", a indiqué M. Boumzar, lors d'une réunion d'évaluation de la mise en œuvre d'une convention signée entre les deux secteurs et dont l'objectif est d'encourager et d'accompagner les micro-entreprises et les jeunes à accéder à la commande publique. Il a indiqué que ce nouveau cahier des charges a été élaboré "suite aux différentes requêtes et remarques de la part de nos jeunes entrepreneurs qui nous ont fait part de clauses discriminatoires, contenus dans les anciens cahiers des charges, qui les excluent d'office de la commande publique". "Nous avons, dans ce sens, pris en charge les doléances de ces jeunes entrepreneurs, dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des orientations du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'encourager la création et le développement de micro-entreprises", a-t-il ajouté.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Le nouveau cahier des charges, destiné aux micro-entreprises, "met en avant leurs spécificités en simplifiant les dossiers et les procédures, et donne plus de clarté et de lisibilité par rapport au besoin du secteur public". Concernant le "guide des bons pratiques" pour faciliter l'accès des micro-entreprises à la commande publique, M. Boumzar a indiqué qu'il a été élaboré afin de mettre un terme aux "diverses interprétations des textes règlementaires gérant les marchés publics". "Les textes règlementaires sont certes très explicites et contiennent des mesures concrètes, mais génèrent, toutefois, sur le terrain beaucoup d'interprétations", a-t-il regretté, relevant que "chacun interprète les textes à sa manière et cela crée beaucoup de contraintes comme des appels d'offres infructueuses et des cahiers des charges illisibles et incohérents".
La réunion d'évaluation a été aussi l'occasion d'évoquer le nouveau modèle économique lancé par Algérie Poste, en l'occurrence le paiement électronique et la contribution des micro-entreprises dans le secteur. A cet égard, M. Boumzar a indiqué qu'Algérie Poste "ne dispose pas de grands moyens pour accélérer la cadence d'adoption et d'appropriation du paiement électronique dans le pays", affirmant que les micro-entreprises seront appelées à contribuer au déploiement de ces nouveaux moyens de paiement comme les TPE et le QR Cod au niveau des commerces.
Concernant le retard dans le paiement des factures aux entreprises, M. Boumzar a indiqué avoir "reçu beaucoup de requêtes dans ce sens", estimant que "le retard dans le paiement d'une facture, si il n'est pas justifié, peut être considéré comme une niche de corruption". Le ministre a, par ailleurs, indiqué que plus de 2300 micro-entreprise se sont inscrites sur le nouveau portail électronique Safqatic, lancé en août dernier, par le ministère de la Poste et des Télécommunications avec pour vocation d'instaurer la transparence et les règles de probité pour l'accès à la commande publique et au suivi des marchés.
De son côté, le ministre chargé des Micro-entreprises a salué la coopération entre son secteur et celui de la Poste et des Télécommunications, indiquant que la convention liant les deux ministères intervient dans le cadre de l'implication des jeunes dans le processus de développement du pays d'une part, et la prise en charge de leurs préoccupations et aspirations, d'autre part. "En effet, ils sont des partenaires dans le processus d'édification de l'Algérie et ils en sont aussi les bénéficiaires, dans le cadre d'une politique nationale innovante, inclusive et multisectorielle découlant du plan d'action du Gouvernement", a-t-il ajouté. A cette occasion, il s'est engagé à accompagner les stagiaires qui ont bénéficié d'un apprentissage au niveau de l'entreprise Algérie Télécom. "Nous allons accompagner les jeunes qui ont bénéficié de stages dans les différentes structures d'Algérie Télécom dans la création de leurs entreprises, leur permettre d'accéder en priorité à leurs financements, à les former et les aider à acquérir le matériel nécessaire pour démarrer leurs projets", a-t-il dit. La réunion d'évaluation, organisée conjointement par le ministère de la Poste et des Télécommunications et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-Entreprises, a vu la participation par visio-conférence des différents cadres locaux des 48 wilayas et de représentants de l'Ansej.

R.E

PRODUITS D'ONCOLOGIE

Partenariat Saidal avec l'Indonéso-coréenne CKD OTTO Pharma

Le groupe pharmaceutique public Saidal et la joint-venture Corée-Indonésie, CKD OTTO Pharma, ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la fabrication de produits oncologiques pour chimiothérapie conventionnelle.
Cet accord de partenariat contribuera à la relance du groupe et encouragera la production locale et, par la même, la réduction de la facture d'importation.
A cet effet, Saidal commencera par le conditionnement de 6 produits très utilisés dans le traitement de différents types du cancer, avant de passer, dans un deuxième temps, à la fabrication complète de ces molécules en Algérie, ce qui permettra d'économiser 8 millions de dollars au Trésor public. La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad, ainsi que l'ambassadeur de la République de Corée du Sud, Lee Eunyong, et la 2e secrétaire de l'ambassade d'Indonésie en Algérie.
Cet accord a été paraphé par la P-DG de Saidal, Fatoum Akacem, du côté algérien et par la directrice générale de KOTRA (section commerciale de l'ambassade de Corée du Sud), Kim Heekyung, représentant CKD OTTO Pharma alors que le président-directeur du partenaire de Saidal, In Hyun Baik, a suivi la cérémonie en visio-conférence.
Lors de cette cérémonie de signature, M. Benbahmad a déclaré que "cet accord permet de concrétiser notre plan d'action qui vise à la relance du Groupe Saidal et à la reconquête de son leadership dans la production pharmaceutique et sa part prépondérante sur le marché du médicament à travers la diversification de son offre et en se dirigeant vers la production de médicaments à grande valeur ajoutée" Il a estimé que "La pandémie du Covid-19 a fait prendre conscience au monde entier que le seul moyen d'assurer la souveraineté sanitaire est d'avoir une production pharmaceutique locale forte.
L'objectif des pouvoirs publics à travers cet accord est d'amener Saidal à devenir un pôle public garant de la souveraineté sanitaire". De son côté, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud a affirmé que "cet accord est un grand pas dans la coopération entre les deux pays dans le domaine pharmaceutique avec un grand potentiel pour développer ce domaine par le transfert de technologie". Il le qualifie d'"accord gagnant-gagnant, car la Corée du Sud possède la technologie et l'Algérie regorge de talents qui permettraient à l'Algérien de devenir spécialiste dans le domaine du médicament". Il se projette même en avançant que "ensemble (Algérie et Corée de sud) sont en mesure d'exporter non seulement vers les pays africains mais vers le reste du monde".
Pour sa part, la P-DG de Saidal, Mme Akacem, a expliqué que la stratégie de son groupe "vise à fabriquer localement des médicaments qu'on ne produisait pas auparavant en Algérie" et d'ajouter que "Saidal bénéficie de capacités de production importantes qui lui permettent de produire des médicaments innovants qui pourraient intéresser de nombreux partenaires désireux d'investir dans le marché local".
Cet accord aura, aussi, des retombées économiques puisqu'il "permettra à Saidal d'augmenter sensiblement son chiffre d'affaires tout en approvisionnant la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en lui proposant nos produits (ceux de Saidal, ndlr) à des prix concurrentiels".

R.E

BISKRA (ZONES D'OMBRE)

7 cellules de proximité pour la prise en charge des familles d'handicapés

Sept cellules de proximité viennent d'être créées en vue de prendre en charge les familles comptant parmi ses membres des personnes handicapées qui habitent les zones d'ombre, a indiqué jeudi le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Brahim Zeghmar.

Ces cellules effectueront des enquêtes sociales dans le but de déterminer les besoins de chacune de ces familles et d'en assurer la prise en charge sur le plan sanitaire et de vie et leur apporter le soutien nécessaire, a déclaré le même cadre en marge de la célébration de la journée internationale des personnes à besoins spécifiques.

Outre l'octroi de l'allocation forfaitaire de solidarité de 10.000 DA par mois pour chaque personne atteinte d'handicap, des matelas, des couvertures et éventuellement des appareillages médicaux seront fournis à ces familles, a-t-on précisé.

Les cellules de proximité des communes de Zéribet El Oued, M'chounech, Ourlèl, Doucène, Ouled Djellal, Sidi Khaled et Biskra ont effectué plusieurs sorties sur le terrain de concert avec les associations locales,a-t-on fait savoir.

Six établissements spécialisés assurent la prise en charge de 630 enfants handicapés dans la wilaya, est-il indiqué.

La célébration de la journée internationale des personnes à besoins spécifiques a donné lieu à la tenue à l'école des enfants malvoyants d'une cérémonie en l'honneur d'enfants handicapés.

Des fauteuils roulants et tricycles ont été remis à l'occasion à des personnes souffrant d'handicap moteur.

Brèves

OUM EL-BOUAGHI

Mise en service d'une nouvelle polyclinique à Souk Namane

Une nouvelle polyclinique a été mise en service jeudi a Souk Namane (wilaya d'Oum El-Bouaghi), a indiqué le chargé de gestion de la direction locale de la santé et de la population, Said Bouchama.
Cette nouvelle structure baptisée chahid "Ahmed Houam" prend en charge en matière de couverture sanitaire les habitants de cette collectivité locale et ceux des localités limitrophes, a-t-il précisé à l'APS.
La nouvelle polyclinique comprend plusieurs services, notamment les urgences, une maternité, un service d'imagerie, un laboratoire et un point de vaccin, a révélé la source.
Une enveloppe financière de l'ordre de 140 millions DA a été mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cette polyclinique, deuxième du genre a Souk Namane, a conclu la même source.

TÉBESSA (PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES)

Distribution de 141 chaises roulantes et tricycles

Les services de la wilaya de Tébessa ont procédé jeudi à la remise de 141 chaises roulantes et tricycles au profit de personnes à besoins spécifiques, à l'occasion de la Journée internationale de cette frange de la société, célébrée annuellement le 3 décembre.
S'exprimant en marge de cette opération, le directeur de l'action sociale et de solidaire (DASS) de la wilaya de Tébessa, Karim Bendjedid, a indiqué que parmi 141 personnes handicapés, 128 ont bénéficié de chaises roulantes et 13 autres de tricycles motorisés destinés aux adultes et aux enfants, soulignant que ces dons permettront d'améliorer la mobilité des personnes bénéficiaires.
Une enveloppe financière conséquente, puisée du budget de la wilaya au titre de l'exercice 2020, a été réservée pour la concrétisation de cette opération de solidarité, a fait savoir M. Bendjedid, assurant que "les demandes enregistrées pour bénéficier de ces moyens de mobilité dépassent largement les capacités de la wilaya".
A la même occasion, 20 moyens de mobilité pour les personnes handicapées ont été distribués au siège de la wilaya lors d'une opération pilote, a révélé le même responsable, ajoutant que cette action se poursuivra dimanche prochain par les cellules de proximité de solidarité dans les différentes communes.

AÏN DEFLA

Caravane de solidarité au profit des handicapés de cinq communes

Une caravane de solidarité a été lancée jeudi à Aïn Defla au profit des handicapés de cinq communes de la wilaya à l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on constaté.

Lancée aux abords de la direction de l'action sociale et de solidarité (DASS) de Aïn Defla, cette caravane transportant des équipements médicaux, des fauteuils roulants et des vivres s'est rendue vers les communes de Miliana, Aïn Soltane, Khémis Miliana, Bir Ould Khélifa ainsi que celle du chef-lieu de wilaya.
"En ce contexte sanitaire marqué par la recrudescence de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), il ne fait pas de doute que les aides qui seront acheminées aux handicapés à la faveur de cette caravane ne pourront que leur mettre du baume au cœur et les aider à surmonter un quotidien des plus difficiles", a souligné le directeur de la DASS Hamitouche Djamel.
Observant que des opérations similaires toucheront les jours prochains d'autres communes de la wilaya, notamment celles implantées au niveau des zones d'ombres, il a estimé que l'amélioration des conditions de vie des personnes aux besoins spécifiques est à même de consolider leur intégration dans la dynamique visant le développement local.
De son côté, la chargée de communication de la DASS, Chahira Kacemi, a mis l'accent sur le fait que les personnes aux besoins spécifiques ayant bénéficié des aides en question ont été choisies sur la base des rapports effectués par les cellules communales de proximité versées dans l'action sociale.
"La liste des bénéficiaires des aides a été établie par les cellules communales de proximité versées dans l'action sociale en fonction d'un certain nombre de critères préalablement définis", a-t-elle noté.
Présent lors du coup d'envoi de la caravane de solidarité avec les personnes aux besoins spécifiques, le responsable de l'association d'aide aux enfants autistes de Aïn Defla, Mustapha Zitouni, a mis en exergue l'importance de l'évaluation des efforts déployés dans la prise en charge des problèmes auxquels est confronté cette frange de la société afin d'en améliorer les conditions.
"La célébration de la journée internationale des handicapés doit constituer une halte durant laquelle on évalue le travail effectué au profit de cette catégorie non épargnée par les vicissitudes de la vie dans le but de les aider à surmonter leurs difficultés", a-t-il considéré.

KHENCHELA (LOGEMENTS RURAUX COLLECTIFS)

Lancement des travaux d'aménagement de 25 sites

Les travaux d'aménagement de 25 sites de logements ruraux collectifs ont été lancés dans quelques communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué jeudi le directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Boualem Kriket.
Les sites concernés par les opérations d'aménagement, lancées récemment, sont au nombre de 19 dans la commune de Babar, avec un total de 950 parcelles de terrain, cinq autres sites dans la commune de Hamma avec un total de 237 parcelles, et une seule concentration rurale dans la commune d'Ensigha avec un total de 53 parcelles, a précisé à l'APS M. Kriket, avant d'ajouter que les travaux seront suivis par un autre programme similaire concernant 35 sites au cours de l'année prochaine.
Les chantiers ouverts au niveau des 25 sites de logements ruraux collectifs comprennent des travaux routiers, la réalisation des différents réseaux primaires et secondaires, en plus du raccordement des constructions rurales à l'éclairage public avec économie d'énergie, a relevé le directeur de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.
M. Kriket a souligné, par ailleurs, que ces travaux font partie d'un projet visant à aménager 60 sites de logements ruraux collectifs répartis sur 12 communes de la wilaya, avec un total de 2 726 parcelles de terrain.
Il a également fait savoir que la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a achevé dernièrement toutes les procédures administratives et juridiques concernant la deuxième phase de l'opération relative aux 35 sites de logements ruraux collectifs devant être lancés en 2021 et ce, en attendant la désignation "prochainement" des entrepreneurs qui seront en charge des travaux d'aménagement.
Pour rappel, la wilaya de Khenchela a bénéficié en 2012 d'environ 440 millions de dinars pour la réalisation d'un premier programme d'aménagement de 45 sites de logements ruraux collectifs dans le cadre de l'instruction interministérielle de l'année 2012, avant de bénéficier en 2019 de l'octroi de 1 milliard de DA pour aménager 60 sites répartis sur 12 communes.

TISSEMSILT

Ouverture de neuf classes spéciales pour handicapés mentaux légers

Neuf classes spéciales pour handicapés mentaux légers ont été ouvertes dans la wilaya de Tissemsilt dans le cadre d'une décision commune entre les ministères de l'Education nationale et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de l'action sociale.

Ces classes ont été ouvertes dans neuf écoles primaires des communes de Tissemsilt (4), Bordj Bounâama, Khemisti, Sidi Slimane et Larbâa (une chacune), a indiqué à l'APS le coordonnateur psychologique de la DAS, Miloud Boughana, en marge d'une journée ouverte organisée à l'occasion de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques célébrée le 3 décembre de chaque année.

Les classes accueillent au total 90 enfants, âgés entre 6 et 8 ans, encadrés par des spécialistes dans les sciences de l'éducation, la psychologie, l'éducation infantile et l'orthophonie, a-t-on fait savoir.

L'ouverture des classes a eu lieu suivant le protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Coronavirus comprenant les mesures de distanciation, de stérilisation et de désinfection quotidiennes des classes, en plus de la fourniture des masques de protection gratuitement aux enfants, a précisé M. Boughana.

Cette initiative intervient dans le cadre de la décision commune entre le ministère de l'Education nationale et celui de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme concernant l'ouverture de classes intégrées dans les établissements éducatifs au profit des enfants atteints de troubles mentaux légers et ceux atteints de déficiences visuelles et auditives, a-t-on souligné.

La même source a révélé que 10 classes intégrées similaires seront ouvertes, dans les prochaines semaines, au niveau des écoles primaires des communes de Lazharia, Ouled Bessam, Khemisti, Bordj Bounâama et Tissemsilt(deux classes), ainsi que Ammari, Theniet El Had, Bordj Emir Abdelkader et Boukaïd.

Les festivités de célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, qui ont eu lieu au centre médico-pédagogique des enfants handicapés moteurs de Tissemsilt suivant le protocole de prévention contre Covid-19, ont été marquées par l'organisation d'expositions d'affiches et de photos mettant en exergue les efforts déployés pour la prise en charge des personnes à handicap mental léger au niveau des établissements spécialisés de la wilaya.

BLIDA

Intégration de près de 1000 élèves aux besoins spécifiques dans des établissements spécialisés

Près de 1.000 élèves aux besoins spécifiques ont été intégrés dans des établissements dédiés à cette catégorie sociale, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de la solidarité et de l'action sociale (DASS) de la wilaya, Hadj Bouchoucha.

"La wilaya de Blida a intégré près d'un millier d'élèves atteints d'handicaps divers au niveau d'établissements dédiés aux personnes aux besoins spécifiques", a indiqué à l'APS, M. Bouchoucha, en marge de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, dans la commune de Beni Merad.

La "totalité" des élèves sourds-muets recensés à travers la wilaya, ont été "intégrés" dans des structures adaptées, a souligné le même responsable, déplorant néanmoins l'enregistrement de "listes d'attente pour l'intégration des élèves atteints d'handicaps mentaux, en raison d'un manque de structures dédiées à cette catégorie", a-t-il observé.

D'où l'ouverture, a-t-il ajouté, de "29 classes spéciales pour la prise en charge de plus de 300 élèves, tandis que de nombreux autres élèves sont pris en charge par les centres médicaux et médicaux sociaux créés par des associations activant dans le domaine".

A cela s'ajoute les centres psychopédagogiques, ouverts en 2020, à Mouzaia, Bouinane, et l'annexe de Larbaa, a-t-il relevé.

Pour remédier à ce déficit accusé en matière d'établissements dédiés à cette catégorie spécifique, la DASS de Blida prévoit la réalisation d'un centre médico-psychopédagogique à Bougara, pour la prise en charge des listes d'attente. "L'entame des travaux de réalisation de ce centre est programmée pour le premier trimestre 2021", est-il signalé de même source.

La célébration de cette Journée, présidée par le wali Kamel Nouisser, a donné lieu à la distribution de motos, fauteuils roulants et équipements divers au profit d'un nombre de personnes aux besoins spécifiques.

Brèves

TLEMCEN

Convention de création de micro-entreprises de promotion de l'artisanat

La direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de Tlemcen a signé une convention de coopération et de partenariat avec l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour encourager la création de micro-entreprises afin de promouvoir et commercialiser des produits artisanaux, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur.Cet accord permettra aux porteurs de projets du secteur du tourisme de bénéficier de crédits auprès de l'antenne de l'ANSEJ pour concrétiser différents projets de promotion de la destination touristique de la wilaya notamment en milieu rural, et divers produits d'artisanat, selon la même source. La convention permet aussi aux porteurs de projets de bénéficier des différents avantages pour investir à l'intérieur et à l'extérieur des zones d'expansion touristique (ZET) et des sites touristiques et de former et d'améliorer les capacités techniques liées aux différents métiers du tourisme pour les porteurs de projets et de les inciter à développer leurs activités et s'assurer qu'ils sont formés à la création et à la gestion d'une micro-entreprise, a-t-on souligné.Cet accord, qui comprend huit articles, vise à valoriser l'esprit d'entreprise et la créativité des porteurs de projets dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, notamment dans les zones d'ombre et à inciter les porteurs de projets à créer des entreprises spécialisées dans la fourniture de matières premières destinées à l'artisanat, dont l'argile, la laine, le cuir et l'alfa.

SIDI BEL-ABBES

Lancement des travaux de réalisation d'un centre psychopédagogique

Les travaux de réalisation d'un centre psychopédagogique pour la prise en charge des enfants autistes ont été lancés jeudi dans la ville de Sidi Bel-Abbes, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

Le wali de Sidi Bel-Abbes, Mustapha Liamani, qui a présidé l'opération, a déclaré que "ce nouveau centre sera un acquis pour cette frange de la société aussi bien au niveau local que national".Le directeur local de l'Action sociale, Daho Nedjadi a expliqué, pour sa part, que la capacité d'accueil de cette infrastructure, qui sera édifiée à haï "Sidi Djillali", est estimée à 300 enfants, ce qui permettra d'accueillir des enfants de différentes wilayas du pays.

L'objectif à travers la réalisation de ce centre psychopédagogique est de garantir une insertion des enfants qui souffrent d'autisme en milieu scolaire, social et professionnel, a ajouté la même source.La mission principale de cette structure est le diagnostic précoce de l'autisme, outre les examens médicaux et psychologique et tout ce qui a trait au langage et la prononciation (orthophonie), a-t-on indiqué.

De même qu'il assure une prise en charge de qualité aux enfants qui souffrent d'autisme et un accompagnement de leurs parents.

Il leur sera assuré également, dans ce cadre, une formation par des médecins et encadreurs au niveau de ce centre, en plus du suivi de la recherche scientifique dans le domaine de l'autisme, en partenariat avec l'université, a-t-on relevé de même source.

JEUX PARALYMPIQUES

Versement de subventions financières aux athlètesx

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé au versement de subventions financières au profit des athlètes qualifiés et qualifiables pour les Jeux Paralympique Tokyo 2021, a indiqué jeudi soir le MJS dans un communiqué.
"A l'occasion de la journée internationale des personnes à mobilité réduite qui coïncide avec la date du 03 décembre de chaque année, le Ministre Sid Ali Khaldi, a procédé, au versement des subventions financières aux athlètes qualifiés et qualifiables pour les Jeux Paralympique Tokyo 2021", a précisé le MJS.
Les subventions concernent les disciplines suivantes: Handi-Basket (Equipe nationale dames et hommes 24 athlètes), Goal Ball (Equipe nationale dames et hommes 12 athlètes), Para athlétisme (22 athlètes), Para Power-Lifting (03 athlètes) et Para judo (05 Athlètes). Selon la même source, le montant de la subvention est de 15 milliards de centimes.
"Ces subventions rentrent dans le cadre d'une prise en charge optimale des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2021 et se concrétisent à travers des contrats de performances relatifs aux programmes de préparation propres à chaque athlète, qui couvrent notamment, les stages de préparation à l'intérieur du pays et à l'étranger, les équipements sportifs et la préparation des compétitions internationales", a encore expliqué le MJS.
Dans le cadre de la politique de prise en charge "optimale" des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, le MJS avait annoncé depuis quelques jours sa décision d'octroyer des subventions destinées à 325 athlètes (127 filles et 198 garçons), représentant 21 fédérations.
Les fédérations sportives concernées sont : le handisport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basketball, l'escrime, le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table.

Brèves

FOOTBALL / LIGUE DES NATIONS

France-Belgique et Italie-Espagne affiches des demi-finales

Les demi-finales de la Ligue des nations de football, prévues lors d'un mini-tournoi en octobre 2021 en Italie, mettront aux prises la France à la Belgique et l'Italie à l'Espagne, selon le tirage au sort effectué jeudi par l'UEFA. Les Français, champions du monde en titre, retrouveront les Belges, N.1 au classement Fifa, qu'ils avaient éliminé en demi-finales du Mondial-2018 (1-0), alors que la deuxième demi-finale opposera Italiens et Espagnols, dans un classique des confrontations européennes entre les deux pays méditerranéens. Qualifiées au terme de la phase de poules de Ligue des nations, ces quatre sélections européennes se départageront du 6 au 10 octobre 2021 à Milan et Turin, avec demi-finales, petite finale et finale pour déterminer le successeur du Portugal, premier lauréat de ce trophée en 2019.

R.S

FOOTBALL

Pelé rend un ultime hommage à Maradona

La légende du football brésilien Pelé a rendu un ultime hommage à son "grand ami" Maradona, un "génie qui a enchanté le monde", une semaine après le décès de la star argentine d'un arrêt cardiaque à l'âge de 60 ans. "Le monde serait bien meilleur si on se comparait moins les uns aux autres et si on s'admirait plus les uns les autres. C'est pourquoi je veux dire que tu es incomparable", a écrit Pelé sur Instagram mercredi soir. Au Brésil, il est fréquent de rendre hommage aux défunts une semaine après leur mort, lorsqu'une "messe du septième jour" est célébrée par les catholiques comme Pelé. Le message sur Instagram est illustré d'une série de photos des deux légendes ensemble, dont une montrant un jeune Maradona tout sourire à côté de Pelé jouant de la guitare. "Ta trajectoire a été marquée par l'honnêteté, tu as toujours déclaré tes amours et désamours aux quatre vents. Et c'est avec ta façon d'être si particulière que tu nous apprends qu'il faut dire 'je t'aime' beaucoup plus souvent", a poursuivi le Brésilien, âgé de 80 ans, souvent au coeur de débats pour savoir qui de lui ou de l'Argentin était le meilleur footballeur de tous les temps. "Ton départ si rapide ne m'a pas laissé te le dire, donc je me contente de l'écrire : je t'aime, Diego". Même s'ils ne jouaient pas à la même époque, les deux monstres sacrés du football avaient déjà entretenu une certaine rivalité par le passé, avec notamment quelques piques échangées au moment de la désignation du "joueur du siècle" dernier.
En 2000, le Brésilien avait été couronné par la Fifa, l'Argentin remportant un vote du public. "Un jour, au ciel, nous jouerons ensemble dans la même équipe. Et ce sera la première fois que je lèverai le poing vers le ciel non pas pour célébrer un but, mais parce que je pourrai te donner l'accolade", a conclu Pelé.

ALLEMAGNE/ DORTMUND

Haaland indisponible jusqu'en janvier

Le jeune attaquant du Borussia Dortmund, Erling Haaland, blessé à une jambe, sera éloigné des pelouses jusqu'au mois de janvier, a déclaré jeudi l'entraîneur du club allemand Lucien Favre. Le Norvégien, âgé de 20 ans, a inscrit 17 buts en treize matchs cette saison, dont six en quatre rencontres de Ligue des champions, compétition dont il est le meilleur buteur (à égalité). "Il ne jouera pas jusqu'en janvier. Ca nous fait mal, mais il a peut-être un peu trop joué ces derniers temps", a estimé l'entraîneur suisse. Haaland avait déjà manqué la rencontre face à la Lazio, mercredi, qui a permis au Borussia de se qualifier pour les huitièmes de finale grâce à un match nul (1-1). A la fin de ce match, le défenseur Mats Hummels avait dû quitter la pelouse, touché à une cheville, mais sa blessure n'est pas aussi grave qu'on l'avait craint. "Je sors de l'hôpital. Il semble que ce n'est pas très grave et que je pourrais être remis dans quelques jours", a-t-il dit sur Instagram.

R.S

LIGUE EUROPA (16ES DE FINALE)

L'AC Milan, Tottenham et Benfica qualifiés, pression sur Naples et la Real sociedad

Le tableau des 16es de finale de la Ligue Europa s'est un peu plus rempli jeudi avec les qualifications de l'AC Milan, Tottenham, ou encore Benfica, alors que rien n'est fait pour Naples et la Real Sociedad, qui s'affronteront lors de la 6e et dernière journée dans une semaine.

L'AC Milan a obtenu son sésame pour le tour suivant grâce à un succès sur le Celtic Glasgow (4-2), alors que la partie semblait bien mal engagée après 15 minutes de jeu: les Ecossais menaient 2-0 à San Siro ! Les Milanais, privés d'Ibrahimovic, toujours blessé, ont réagi rapidement en égalisant avant la mi-temps, avant de faire la différence dans le deuxième acte pour finalement l'emporter 4-2 grâce notamment à une belle prestation du jeune Norvégien Jens Petter Hauge.
Scénario similaire dans l'autre rencontre de ce groupe H, où Lille était mené 1-0 par un Sparta Prague réduit à 10 avant que Burak Yilmaz n'entre en jeu pour mettre deux buts synonymes de qualification pour l'équipe française.
Tottenham, malgré un match nul 3-3 concédé chez les Autrichiens de LASK, obtient également son billet pour les 16es, et tentera de s'emparer de la première place à Londres jeudi prochain contre le leader, Anvers, victorieux de Ludogorets (3-1) et qualifié aussi. Le suspense reste entier dans le groupe F après deux matches nuls jeudi : tenu en échec par l'AZ Alkmaar (1-1), Naples (10 pts) est toujours en tête avant de recevoir la Real Sociedad pour la dernière journée, alors que les Basques suivent à deux longueurs avec huit points, comme les Néerlandais. L'aventure continuera en 16es pour Benfica, qui a dominé Lech Poznan 4-0, mais aussi pour les Glasgow Rangers, vainqueurs au forceps du Standard de Liège (3-2).
Le Bayer Leverkusen et le Slavia Prague ont obtenu leur qualification dans le groupe C en battant respectivement Nice (3-2) et l'Hapoel Beer Sheva (3-0) et se disputeront la première place jeudi prochain.
Dans le groupe K, le Dinamo Zagreb a validé sa qualification grâce à un succès 2-0 contre Feyenoord, contraignant les Néerlandais à jouer leur place en 16es contre le club autrichien de Wolfsberg, à qui un nul suffira.
Arsenal, qui a battu le Rapid de Vienne (4-1) devant 2.000 spectateurs, devance Molde, en ballottage favorable après son succès sur Dundalk (3-1). Enfin l'AS Rome, elle aussi déjà en 16es, l'a tranquillement emporté contre les Young Boys de Berne (3-1).

R.S

HANDBALL / MONDIAL 2021

Un médecin égyptien pour chaque délégation

Le président de la Commission médicale du Championnat du monde de handball masculin (Egypte-2021), Hazem Khamis, a indiqué jeudi qu'un médecin égyptien accompagnerait chaque équipe, dans le cadre des mesures de précaution pour faire face au Coronavirus. "Une quarantaine est obligatoire pour toutes les parties concernées qui participent à l'événement, qu'il s'agisse des joueurs, des staffs et des employés de l'hôtel, des arbitres et des pilotes, les professionnels des médias, et toutes les personnes présentes à l'événement, avec un test médical effectué toutes les 72 heures, soit 20 000 prélèvements pendant le tournoi pour tout le monde", a ajouté Khamis, en marge de la visioconférence tenue par le ministère de la Jeunesse et des Sports en coopération avec le service d'information de l'Etat égyptien. Khamis a également indiqué que "4 à 5 chambres sont allouées au sein de chaque hôtel pour l'isolement dans le cas où il est prouvé qu'il y a une personne infectée par le virus, et un laboratoire français a été ajouté, sachant qu'aucune personne ne doit se trouver dans les salles sans test médical".
La visioconférence, organisée par la Fédération internationale de handball (IHF), a été suivie par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ashraf Sobhi, le président de l'IHF, Hassan Mustafa, le président du syndicat des journalistes, Diaa Rashwan, et les ambassadeurs des pays participant au tournoi au Caire.
D'autre points ont été abordés lors de cette visioconférence, à savoir, les mesures de précaution et des plans de contrôle du ministère égyptien de la Santé concernant les joueurs, les staffs techniques et administratifs et tous les participants au tournoi, ainsi que le plan de présence publique et un système de billetterie équipera toutes les salles.
Trente-deux pays dont l'Algérie prendront part au Championnat du monde 2021 prévu du 13 au 31 janvier dans la capitale égyptienne.

R.S

CARLES TUSQUETS (DIRIGEANT DU BARÇA)

"Economiquement, il aurait été souhaitable de vendre Messi"

Le dirigeant par intérim du FC Barcelone Carles Tusquets a estimé jeudi qu'"économiquement, il aurait été souhaitable" que le club vende l'international argentin Lionel Messi l'été dernier. "Economiquement parlant, j'aurais vendu Messi cet été. Economiquement, cela aurait été souhaitable", a déclaré le président de la commission de gestion du Barça dans une interview à la radio catalane Rac1. "La Liga impose des limites salariales et cela nous aurait aidé", a-t-il expliqué en réponse à une question sur l'opportunité de ce transfert, ajoutant toutefois que ce sujet aurait dû "faire l'objet d'un consensus dans l'encadrement technique".
Par ailleurs, Tusquets, qui assure l'intérim à la tête du club depuis la démission du président Josep Maria Bartomeu en octobre, a pratiquement écarté la possibilité d'un retour de Neymar à Barcelone, alors que le Brésilien vient de déclarer qu'il voulait de nouveau jouer avec l'Argentin.
"S'il vient gratuitement, ça peut s'envisager, mais si on ne vend pas, on ne pourra pas recruter. Ce ne sera pas possible, à moins que le prochain président (qui sera élu le 24 janvier) n'ait un miracle entre les mains", a-t-il dit.
Le dirigeant a répété que la situation économique du Barça était "préoccupante, très mauvaise, mais avec de l'espoir". Il y a un mois, il avait déclaré que le Barça devrait "faire des efforts à hauteur de 300 millions d'euros pour équilibrer le budget".
Le club a annoncé la semaine dernière un accord de principe sur une diminution de salaires portant sur "122 millions d'euros de rétributions fixes" et sur le report pendant trois ans des "rétributions variables", soit 50 millions d'euros.
"Au mois de janvier, on ne pourra pas payer les salaires. En janvier, les joueurs ne seront pas payés, mais ce n'est pas grave. Les joueurs ont deux payes importantes en janvier et en juillet. Cela a été reporté, comme les primes de titres", a précisé Tusquets. Le Barça, qui a l'une des plus grosses masses salariales en Europe, a été lourdement frappé par la pandémie de coronavirus qui l'a privé de nombreux revenus, comme les recettes au guichet du Camp Nou.

R.S

JO-2020

L'ACNOA augmente son aide pour la préparation des athlètes africains

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a décidé de porter à un milliard de francs CFA (environ 1,5 million d'euros) sa subvention pour la préparation des athlètes africains aux Jeux Olympiques prévus du 23 juillet au 8 août 2021 à Tokyo, a-t-on appris jeudi du président de l'instance, l'Algérien Mustapha Berraf.

"L'ACNOA a décidé de revoir à la hausse le montant de la bourse olympique des athlètes africains pour la porter à un milliard de FCFA", a indiqué l'APS le président de l'instance, ajoutant que l'annonce a été faite par la commission en charge de la préparation de l'ensemble des athlètes de cette organisation, lors du 37e séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques africains, tenu en visioconférence. A travers ce geste, l'ACNOA veut aller au-delà de la moisson de 47 médailles glanées par le continent africain lors de la dernière édition des JO en 2016 de Rio (Brésil).
La précédente aide était évaluée à 560 millions FCFA (environ 850 000 euros).
"Aujourd'hui, 52 athlètes africains de plusieurs disciplines bénéficient de cette bourse de préparation pour Tokyo. Pour les JO de Rio-2016, l'Afrique était à 47 médaillés. L'objectif en 2021 est d'engranger 55 médailles, ce qui est possible", selon la commission en charge de la préparation de l'ensemble des athlètes qui appelle les gouvernements à soutenir davantage la participation de leurs représentants à ces Jeux. "Ils doivent donner des bourses aux athlètes africains de haut niveau", a insisté la commission.
Dans son intervention lors des travaux du 37e séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques africains, le président de l'ACNOA n'a pas caché son ambition de doter son institution de ses propres centres de préparation olympique. "Le souhait de l'ACNOA est de lancer très prochainement une consultation pour la doter de ses propres centres de préparation olympique", a-t-il informé.
Sur un autre registre, l'ACNOA a annoncé avoir attribué à la Tunisie l'organisation de la 2e édition des Jeux africains de plage, prévue en 2023. La décision a été prise à l'issue d'une rencontre à Tunis entre Mustapha Berraf et le ministre tunisien de la Jeunesse, du Sport et de l'Intégration professionnelle, Kamel Déguiche.
La première édition de ces Jeux avait eu lieu en 2018 dans la ville de Sal, au Cap-Vert. Un millier d'athlètes de 42 pays, engagés dans 11 disciplines, étaient présents.

R.S

LIGUE 1 (SAISON 2020- 2021)

La meilleure adaptation au huis clos pourrait faire la différence

Une meilleure adaptation par les joueurs au huis clos, une mesure décidée par les autorités sportives pour contrer la propagation du Covid-19, pourrait être décisive dans les résultats du championnat cette saison, a estimé jeudi Omar Belatoui, membre du staff technique du MC Oran, club de Ligue 1 de football. "Au MCO, nous travaillons beaucoup sur le plan psychologique, surtout que pour cette saison, les rencontres de football se déroulent, comme ailleurs dans le monde, devant des tribunes vides", a déclaré, à l'APS, l'ancien défenseur international. "Les joueurs doivent bien s'adapter avec cette nouvelle donne pour réussir un bon parcours. On sait tous que la présence du public a toujours été un facteur stimulant, d'où la nécessité de s'habituer à se produire devant des gradins vides. Il s'agit d'un paramètre qui pourrait être important pour déterminer les résultats des matchs au cours de cet exercice un peu spécial", a-t-il souligné. Interrompu à la 23e journée de la saison précédente à cause du Covid-19, le championnat de Ligue 1 a repris ses droits le week-end dernier. Il s'agit de la seule épreuve sportive autorisée jusque-là à renouer avec la compétition, mais à huis clos, rappelle-t-on. Pour la deuxième journée, le MCO, qui a perdu plusieurs points à domicile la saison passée, accueille la JS Kabylie vendredi au stade "Ahmed-Zabana", un rendez-vous sur lequel les "Hamraoua" tablent pour signer leur première victoire de la saison. Ils ont fait match nul lors de la première journée sur le terrain du NA Hussein Dey (1-1). "Nous avons bien préparé cette rencontre. Les joueurs se sont entraînés avec un moral bon enfant et sont tous animés d'un grand désir pour gagner face à la JSK. Néanmoins, il faudra faire très attention à l'adversaire qui viendra sûrement à Oran avec l'intention de se racheter du nul concédé à domicile le week-end dernier", a prévenu l'adjoint du technicien français, Bernard Casoni.

ATHLÉTISME

Les clubs oranais vidés de leurs meilleurs athlètes

L'athlétisme oranais connaît, depuis au moins deux années, un "exode" des sportifs qui préfèrent aller monnayer leurs talents dans des clubs d'autres régions, suivant ainsi les traces des footballeurs de la ville, a déploré le président d'un club local. "On assiste impuissants depuis au moins deux années à un nouveau phénomène dans l'athlétisme à Oran. Il s'agit du départ des meilleurs athlètes des clubs locaux vers des formations algéroises et constantinoises en particulier. Ces départs ne font qu'affaiblir davantage la discipline au niveau local", a déclaré, à l'APS, Noureddine Abaïdia, président du "Club marathon oranais".
Selon ce responsable, un ancien coureur international de marathon qui a même participé à un championnat du monde dans les années 1980, "ils sont de plus en plus nombreux les athlètes oranais qui quittent leurs clubs respectifs, sans que la famille de la discipline dans la wilaya ne réagisse". Il a, en outre, estimé que les nouvelles formations de ces athlètes "ne leur offrent pas des avantages meilleurs que ceux dont ils bénéficient à Oran, ce qui ne justifie pas ainsi leur attitude". Avant d'ajouter : "Ce n'est certainement pas avec cette manière que nous aspirons à relancer la discipline à Oran.
Ce qui arrive avec les athlètes est exactement le même scénario qu'avec les footballeurs de la région, dont les meilleurs sont en train de faire les beaux jours de clubs de différentes régions du pays. Il y en a même qui quittent Oran dès leur très jeune âge". Par ailleurs, Abaïdia, qui occupe également les fonctions de premier responsable du seul stade d'athlétisme à Oran, situé dans le quartier des "Castors", a nié avoir fermé les portes de cette infrastructure aux athlètes de haut niveau. "D'abord, la décision de la fermeture du stade émane de la tutelle, et ce, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus. Seuls les athlètes qualifiés pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo sont autorisés à s'y entraîner, comme décidé par les pouvoirs publics. Et à ma connaissance, aucun Oranais dans cette discipline ne remplit ce critère", a-t-il expliqué.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (PRÉLIMINAIRE RETOUR) - AL-NASR - CRB

"On fera tout pour renverser la vapeur"

L'entraîneur égyptien d'Al-Nasr Benghazi (Div.1 libyenne) Mohamed Aouda, a estimé que son équipe garde intactes ses chances de qualification au deuxième tour de la Ligue des champions d'Afrique de football, à trois jours de la manche retour du tour préliminaires face au CR Belouizdad, demain au stade de la Police au Caire (13h45, algériennes). "Nous allons tout faire pour renverser la vapeur et se qualifier pour le prochain tour. Nous allons aborder ce rendez-vous avec l'objectif de réaliser un résultat à la hauteur de la réputation de ce club et du football libyen. Inchallah, nos supporters ne seront pas déçus", a affirmé le technicien dans une déclaration à la chaîne On Time Sports. Lors de la première manche disputée dimanche dernier au stade 5-juillet, le CRB s'est imposé (2-0) grâce à des réalisations signées, la nouvelle recrue béninoise Marcelin Koukpo et le capitaine Chamseddine Nessakh. Arrivé en novembre dernier à la barre technique d'Al-Nasr, en remplacement de l'entraîneur libyen Mohamed Al-Kikli, Aouda s'est dit satisfait des conditions du travail, lui qui ambitionne notamment de conserver le titre de champion de Libye. "Je ne manque de rien depuis mon arrivée en Libye, toutes les conditions sont réunies pour que je fasse un meilleur travail avec cette équipe", a-t-il conclu. Pour rappel, le CRB effectue ce jeudi sa dernière séance d'entraînement, avant de s'envoler vendredi pour le Caire à bord d'un avion spécial. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Naïm Hosni, assisté de ses compatriotes Aymen Smaïl et Amine Barakallah. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1), tandis que le MCA sera opposé au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5). L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

R.S

ETATS-UNIS

Démission de la directrice de la communication de la Maison Blanche

La directrice de la communication de la Maison Blanche ,Alyssa Farah, a annoncé jeudi sa démission, selon des médias locaux.
"Après trois années et demie incroyables, je vais quitter la Maison Blanche pour me consacrer à d'autres projets", a écrit celle qui fut porte-parole du vice-président Mike Pence, puis du Pentagone avant d'accéder à son poste actuel.
"Je suis très fière des choses incroyables accomplies pour rendre notre pays plus fort et plus sûr", ajoute-t-elle, sans jamais citer Donald Trump, dont le mandat s'achèvera le 20 janvier. Depuis l'élection du 3 novembre, remportée par Joe Biden mais dont Donald Trump a jusqu'ici refusé de reconnaître le résultat, elle s'est montrée assez discrète.

LIBYE

Rapatriement de 143 Soudanais

Les autorités soudanaises ont annoncé, mercredi, le rapatriement de 143 Soudanais de Libye, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a rapporté l'agence de presse Suna. La même source a indiqué qu'un groupe de 143 rapatriés de Libye était arrivé à l'aéroport de Khartoum. Selon l'agence, "le rapatriement faisait suite aux efforts du ministère des Affaires étrangères en coordination avec l'ambassade du Soudan à Tripoli et l'Organisation internationale pour les migrations". "Des dispositions sont actuellement en cours pour l'évacuation d'un nouveau groupe vers mi-décembre", ajoute SUNA.
En effet, le Soudan a réitéré son intention de rapatrier tous les ressortissants souhaitant rentrer de Libye, sans préciser leur nombre.
Le 12 septembre, Khartoum a annoncé qu'elle avait organisé 13 vols au départ de la Libye, au cours desquels 5000 citoyens avaient été évacués depuis le 1er juin 2019, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, selon le ministère soudanais des Affaires étrangères.

NORD DE LA SYRIE

Un soldat turc et six soldats kurdes tués dans un affrontement

Un soldat turc a été tué lors d'un affrontement entre des forces de sécurité turques et les Unités de protection du peuple kurde de Syrie (YPG) dans le nord de la Syrie, a indiqué jeudi le ministère turc de la Défense. Un soldat est mort dans l'affrontement qui a éclaté après "la tentative d'infiltration du groupe terroriste PKK/YPG dans la zone de l'Opération Rameau d'Olivier", a indiqué le ministère dans un message sur Twitter. Six membres des YPG ont également été tués lorsque les forces de sécurité turques ont ouvert le feu, ajoute ce communiqué, observant que les opérations se poursuivent.
La Turquie considère le YPG comme la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), un mouvement interdit. L'armée turque a lancé dans le nord de la Syrie l'opération Bouclier de l'Euphrate en 2016, l'opération Rameau d'olivier en 2018, l'opération Fontaine de paix en 2019, et l'opération Bouclier de la fontaine en 2020, avec pour but de créer une zone dénuée de présence du mouvement YPG le long de sa frontière avec ce pays voisin.

MEXIQUE

Six personnes tuées dans une série de fusillades

Six personnes ont été tuées dans une série de fusillades mercredi soir dans de petites villes frontalières entre l'Etat central du Michoacan au Mexique et l'Etat voisin de Jalisco à l'ouest, a indiqué vendredi la police locale.

Le Secrétariat à la sécurité publique du Michoacan a écrit sur Twitter que les forces de l'ordre ont trouvé six corps alors qu'elles répondaient à des signalements de fusillades dans les villes de Cotija, Tocumbo et Tinguindin. Selon les médias locaux, des groupes criminels rivaux se sont affrontés à Cotija, puis ont poursuivi leurs échanges de coups de feu dans les villes voisines. Les policiers du Michoacan et les membres de la Garde nationale ont arrêté deux personnes, et ont saisi 19 armes à feu et jusqu'à 30 véhicules utilisés dans les affrontements. Cette année, le Michoacan a enregistré le sixième taux d'homicide le plus élevé du Mexique, après avoir connu 2.011 morts violentes entre janvier et octobre, selon les chiffres du système national de sécurité publique.

LÉGISLATIVES EN ROUMANIE

Les pro-européens de centre droit favoris

Les Roumains votent demain lors de législatives dont les libéraux pro-européens au pouvoir sont donnés favoris, malgré une gestion critiquée de la pandémie de coronavirus et une crise économique qui menace de se prolonger.
Dans une région où les populistes et les souverainistes gagnent du terrain, le Premier ministre Ludovic Orban, qui dirige depuis un an un gouvernement de centre droit minoritaire, affiche son attachement aux valeurs européennes et promet des réformes pour moderniser ce pays de 19 millions d'habitants,parmi les plus pauvres d'Europe.
Son Parti libéral (PNL) est crédité de 28% des intentions de vote lors de ce scrutin en un seul tour, devant les sociaux-démocrates (PSD, opposition, 23%) et les réformistes d'une jeune formation de centre droit, USR-Plus (18%), selon un dernier sondage de l'institut IMAS.
Si le taux d'abstention s'annonce élevé, soit plus de 60%, ce n'est pas uniquement en raison de la pandémie, soulignent les analystes.
"Nombre de Roumains sont démotivés car ils estiment que tous les partis sont +pareils+, une opinion fondée notamment sur la multitude de transfuges figurant parmi les candidats" des deux principales forces politiques, explique Liliana Popescu, professeur à la Faculté de sciences politiques de Bucarest.

GUINÉE

L'investiture d'Alpha Condé fixée au 15 décembre

Le président guinéen Alpha Condé sera investi pour un troisième mandat le 15 décembre, a indiqué jeudi le gouvernement guinéen, alors que l'opposition conteste toujours sa victoire à la présidentielle du 18 octobre.
L'évènement, "prévu mardi 15 décembre 2020", "marquera l'entrée en fonction du premier président de la quatrième République", peut-on lire dans le compte-rendu du conseil des ministres qui s'est tenu dans la matinée.
Le gouvernement avait annoncé mardi la création d'une commission d'une trentaine de membres chargée de préparer cette investiture, sans en officialiser la date.
Une nouvelle Constitution, adoptée lors d'un référendum controversé en mars, marquait selon les autorités l'avènement d'une nouvelle République.
La nouvelle loi fondamentale remettait donc, selon les partisans de M. Condé, son compteur présidentiel à zéro et lui permettait de se représenter.
Sa candidature a donné lieu à des mois de manifestations durement réprimées et de violences qui ont fait des dizaines de morts civils depuis octobre 2019 et dans les jours suivant l'élection.
M. Condé a été proclamé vainqueur dès le premier tour par la Cour constitutionnelle le 7 novembre.

MALI

Londres déploie 300 hommes dans la Minusma

Londres a déployé cette semaine au Mali 300 hommes dans le cadre de la mission de maintien de la paix de l'Onu (Minusma), a annoncé jeudi le ministère britannique de la défense.
La mission britannique, basée à Gao, sera composée de 250 soldats et d'une équipe de soutien de 50 personnes. Dotée de matériel de reconnaissance, elle aura pour tâche de "mener des patrouilles pour récolter des renseignements et de dialoguer avec la population locale pour aider l'ONU à répondre aux menaces posées par les violences extrémistes et une gouvernance faible", a précisé le ministère dans un communiqué.
Parallèlement, le Royaume-Uni restera engagé, avec trois hélicoptères Chinook et une centaine d'hommes, dans le soutien à l'opération française Barkhane, dans le cadre d'un accord entre gouvernements courant jusqu'à juin 2021.
Le gros des forces britanniques est arrivé mercredi au Mali et le reste suivra d'ici au 8 décembre.
Ils rejoignent les quelque 14.000 Casques Bleus de Cette mission de maintien de la paix est complètement séparée de l'opération française Barkhane. Mais les deux forces opéreront dans la même région, a souligné le ministère britannique. Et elles peuvent être amenées sur le terrain à partager leurs moyens.

DERNIERS DÉVELOPPEMENTS AU SAHARA OCCIDENTAL

L'élargissement du mandat de la Minurso, un impératif

La représentante du Front Polisario en Allemagne, Nadjet Handi, a affirmé que l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme était désormais "un impératif", compte tenu les derniers développements de la situation, soulignant que le peuple sahraoui ne renoncera pas à son droit à l'autodétermination, "un droit inaliénable et imprescriptible".

Invitée de l'émission "Face à face" de la chaîne France 24 en langue arabe, Mme Handi a déclaré : "nous joignons notre voix à celle des organisations internationales, qui n'ont eu de cesse d'appeler, durant plus de 30 ans, à trouver un mécanisme international indépendant et neutre pour la surveillance des droits de l'Homme au Sahara Occidental et le signalement des dépassements enregistrés dans ce domaine". L'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés "est désormais un impératif, notamment au vu des violations systématiques des droits de l'Homme dans ces territoires, exacerbées depuis l'agression militaire marocaine le 13 novembre dernier contre des manifestants pacifiques à El Guerguerat, en violation flagrante de l'accord de cessez-le feu". "Les informations qui nous parviennent des territoires occupés, en proie à un blocus médiatique révèlent l'intensification des perquisitions des domiciles des Sahraouis par les forces d'occupation marocaines, et la poursuite des arrestations arbitraires qui n'ont pas épargné les enfants, outre l'interdiction des observateurs internationaux et des journalistes, voire mêmes les politiques de fouler le sol de la région assiégée". Pour sa part, le Polisario, a-t-elle poursuivi, "n'a jamais caché à l'opinion publique internationale la réalité de ce qui se passait dans la région", soulignant que les autorités sahraouies n'ont jamais fermé la porte devant les observateurs internationaux et les organisations spécialisées venus suivre de près les développements de la situation, sans parler de ses appels incessants à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme. S'agissant de la situation dans les camps des réfugiés, la diplomate sahraouie a soutenu qui'ils "sont demeurés ouverts aux observateurs internationaux, journalistes et visiteurs", évoquant l'existence de rapports indépendants élaborés par des organisations internationales accessibles à tous.

Mme Handi est revenue, en outre, sur les appels de certaines parties à la dissolution de la Minurso, en premier lieu le Maroc qui "œuvre en catimini à atteindre cet objectif", affirmant "qu'en dépit de l'échec de la Minurso à s'acquitter de ses missions au Sahara Occidental, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination et le suivi de l'application de l'accord de cessez-le-feu, il est important de réactiver son rôle et élargir son mandat à la surveillance des droits de l'Homme, tout en maintenant l'organisation d'un référendum d'autodétermination".

Réitérant que le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui "est un droit inaliénable et imprescriptible", Mme Handi a soutenu que "c'est là une revendication à laquelle le Front Polisario demeurera attaché, en tant que seule et unique voie pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'indépendance et à la liberté".

R.I

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE EN CENTRAFRIQUE

La candidature de l'ex-président Bozizé invalidée

La candidature à l'élection présidentielle, de décembre en Centrafrique, de l'ancien chef de l'Etat François Bozizé a été invalidée jeudi par la Cour constitutionnelle au motif qu'il faisait l'objet de poursuites notamment pour "assassinats", "tortures" et de sanctions de l'ONU, selon des médias. Le premier tour des élections présidentielle et législatives est prévu pour le 27 décembre et le président sortant, Faustin Archange Touadéra, qui brigue un second mandat, fait désormais figure d'archi-favori dans ce pays ravagé par sept années d'un sanglant conflit qui perdure. François Bozizé était le seul qui pouvait inquiéter sérieusement M. Touadéra, selon les observateurs. "Considérant que le candidat fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé contre lui le 31 mars 2014" devant la justice de son pays, notamment "pour assassinats, arrestations, séquestrations, détentions arbitraires et tortures", la Cour constitutionnelle a invalidé la candidature de M. Bozizé, évincé du pouvoir par un putsch en 2013 marquant le début du conflit. "Selon les termes" d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, "le candidat fait l'objet de sanctions, renouvelées le 28 juillet 2020" et "il déroge au critère de bonne moralité inscrit dans le Code électoral", poursuit la juridiction suprême dans sa décision. En 2014, l'ONU a placé M. Bozizé sous sanctions, faisant geler ses avoirs à l'étranger et l'interdisant de voyager, au motif qu'il avait "soutenu" depuis son exil des milices coupables, selon l'organisation, de "crimes de guerre et crimes contre l'Humanité". La Cour a également invalidé trois autres candidats. Avec M. Touadéra, il reste donc 18 candidats en lice pour un scrutin qui s'annonce sous haute tension.

R.I

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Quatre résolutions au profit de la Palestine

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté à une majorité écrasante quatre résolutions sur la question palestinienne, a rapporté jeudi l'agence de presse palestinienne (WAFA). L'Assemblée générale a voté lors de sa session annuelle sur la question palestinienne et la situation au Moyen-Orient, sur quatre résolutions. Il s'agit en premier lieu de la résolution intitulée "Règlement de la question palestinienne par des moyens pacifiques", 145 voix pour et 7 contre, avec 9 abstentions.

La deuxième intitulée "Le programme spécial d'information réalisé par le Département des communications mondiales au Secrétariat général sur la question de Palestine", 142 voix pour et 8 contre, avec 11 abstentions. Pour la troisième qui s'intitule "Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien", elle a été adoptée par 91 voix pour et 17 contre, avec 54 abstentions La quatrième a pour intitulé "Division des droits des Palestiniens du Secrétariat général", 82 voix pour et 25 contre, avec 53 pays ayant décidé de s'abstenir.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a salué pour sa part le vote en faveur des résolutions, qui confirme le consensus international sur la question palestinienne et la nécessité de la résoudre et de la régler sur la base des résolutions des Nations unies et des règles du droit international. Il a souligné que le vote écrasant confirme sans aucun doute que la communauté internationale reste attachée à la cause palestinienne et au droit du peuple palestinien d'obtenir ses droits et de vivre librement et son droit à l'autodétermination et à l'indépendance pour l'Etat souverain de Palestine, ainsi que le rejet des violations israéliennes et des crimes contraires au droit international contre le peuple palestinien.

R.I

Brèves

NAGORNY KARABAKH

2 783 soldats azerbaïdjanais tués dans les combats

L'Azerbaïdjan a annoncé jeudi la mort de 2 783 de ses soldats dans les combats qui ont opposé pendant six semaines à l'automne les forces azerbaïdjanaises aux Arméniens dans la république autoproclamée du Nagorny Karabakh. "2 783 militaires des forces armées azerbaïdjanaises ont été tués dans la guerre patriotique", a indiqué le ministère azerbaïdjanais de la Défense, en ajoutant qu'une centaine d'autres étaient portés disparus.

Jusqu'ici, Bakou n'avait pas communiqué ses pertes militaires, fournissant uniquement le bilan des victimes civiles azerbaïdjanaises, soit 93 morts. Pour sa part, l'Arménie a rapporté à la mi-novembre la mort de plus de 2 300 de ses soldats dans le conflit pour le contrôle du Nagorny Karabakh. Il a également coûté la vie à 50 civils arméniens. Environ 90.000 personnes, soit 60% de la population du Nagorny Karabakh, ont fui cette enclave montagneuse pendant les combats.

Un accord de cessez-le-feu signé le 9 novembre entre Bakou et Erevan, sous patronage russe, a mis fin aux six semaines d'hostilités déclenchées le 27 septembre. En vertu de l'accord, l'Arménie s'est engagée à rétrocéder à l'Azerbaïdjan trois districts -- Latchin, Aghdam et Kalbajar -- qui formaient une zone tampon entourant le Karabakh et échappaient au contrôle de Bakou depuis 1994. La rétrocession a été achevée mardi. Quatre autres districts ayant la même fonction avaient déjà été repris par Bakou au cours des six semaines de combats meurtriers. Une grande parade militaire sera organisée à Bakou le 10 décembre pour célébrer cette victoire, selon les autorités azerbaïdjanaises.

R.I

YÉMEN

Huit morts dans un bombardement sur un site stratégique à Hodeida

Au moins huit personnes ont été tuées dans le bombardement d'un complexe industriel dans le port stratégique de Hodeida, dans l'ouest du Yémen en guerre, a annoncé, vendredi, le gouvernement, accusant les éléments d'Ansarullah (Houthis). Les combats se multiplient autour et dans la ville portuaire, où une trêve fragile négociée par les Nations unies a évité par le passé des violences entre le gouvernement yéménite, soutenu depuis 2015 par une coalition militaire emmenée par l'Arabie saoudite, et les Houthis. Le ministre yéménite de l'Information, Mouammar al-Iryani, a dénoncé une "attaque terroriste répugnante" jeudi sur le complexe industriel, selon l'agence de presse Saba. Selon lui, huit travailleurs ont été tués et 13 blessés. Des sources médicales ont indiqué aux médias que le bilan s'élevait au moins à dix morts. La mission des Nations unies pour l'appui à l'accord de Hodeida a également condamné l'attaque visant le port, principal point d'entrée de l'aide humanitaire au Yémen. "Les meurtres de civils doivent cesser", a-t-elle indiqué jeudi, pressant toutes les parties en conflit à maintenir le cessez-le-feu. Selon l'ONU, 74 civils ont été tués ou blessés dans la province de Hodeida en octobre, en pleine recrudescence des violences. Fin novembre, huit civils parmi lesquels cinq enfants avaient trouvé la mort lors d'un bombardement dans cette région côtière. Depuis le début de la guerre au Yémen, des dizaines de milliers de personnes, en majorité des civils, ont été tuées et des millions d'autres déplacées. La guerre au Yémen dure depuis six ans et a engendré la pire crise humanitaire au monde, selon les Nations unies.

R.I

Ouganda: Bobi Wine, l'opposant qui n'a pas peur de défier Yoweri Museveni

La campagne électorale en Ouganda a débuté sur fond de tensions entre le Président Yoweri Museveni et son principal adversaire Bobi Wine. Une star de la chanson devenue au fil des ans un vrai problème pour le pouvoir du numéro un ougandais. Analyse pour Sputnik du chercheur et journaliste Patrick Mbeko.

La campagne électorale en prévision de la présidentielle du 14 janvier 2021 en Ouganda a commencé sur fond de vives tensions entre le gouvernement du Président Yoweri Museveni et l'opposant Bobi Wine. L'arrestation de ce politicien de 38 ans il y a environ deux semaines avait déclenché une vague de protestations au cours de laquelle au moins 37 personnes avaient été tuées dans le pays. Relâché tout en étant inculpé pour «actes susceptibles de propager une maladie infectieuse» et infractions aux «règles sur le Covid-19», Bobi Wine a promis de poursuivre la lutte contre le Président Museveni qui briguera son sixième mandat en 2021.

DE LA POP MUSIC AU PARLEMENT

Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi Ssentamu, est né le 12 février 1982 à l'hôpital de Nkozi, où travaillait sa défunte mère. Il a grandi dans le bidonville de Kamwookya, au nord-est de Kampala, la capitale de l'Ouganda. Choriste dans une église, il intègre l'université de Makerere où il étudie la musique et le théâtre avant de se lancer dans la musique au début des années 2000. Il connaît un succès retentissant et devient l'un des artistes les plus célèbres de l'Ouganda, ce qui lui vaut le surnom de «Ghetto President», pour avoir chanté sur le fait de grandir dans un bidonville.
Chanteur flamboyant, il se mue avec le temps en défenseur de l'Ougandais ordinaire, devenant le symbole de la lutte contre les injustices sociales. Ses chansons portent sur les nombreux problèmes auxquels est confrontée la jeune population ougandaise. En avril 2017, Bobi Wine s'invite en politique et se fait élire député dans la circonscription du comté de Kyadondo Est en battant les candidats du parti de Museveni (National Resistance Mouvement, NRM) et de la principale formation d'opposition (Forum pour le changement démocratique, FDC).

«ENNEMI DE LA PROSPÉRITÉ» DE L'OUGANDA

Dès qu'il a rejoint le Parlement en 2017, Bobi Wine est rapidement devenu un critique éminent du Président Yoweri Museveni. Depuis, il est constamment dans le collimateur du pouvoir ougandais. Plus de 120 de ses concerts en 2017 ont été annulés par les forces de sécurité qui n'ont pas hésité à utiliser des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser ses rassemblements. Tous ses faits et gestes sont scrutés à la loupe. Un projet de loi sur la censure, aussi appelé «loi anti-Bobi Wine», démontre à quel point le jeune politicien constitue une menace aux yeux des autorités.
La législation impose diverses restrictions aux artistes et aux cinéastes, notamment en les obligeant à demander l'approbation du gouvernement pour les paroles de leurs chansons et pour les moments où ils souhaitent se produire à l'étranger. Il ne peut tourner un clip ni se rendre à l'étranger pour se produire car les autorités ougandaises ne lui octroient pas le sésame nécessaire.
Torturé, battu, sa maison ciblée par une attaque à la bombe, Bobi Wine est devenu la bête noire de son gouvernement. Dans une interview accordée à la BBC, le Président Museveni n'a pas hésité à le qualifier d'«ennemi de la prospérité de l'Ouganda». Ce qui n'a pas pour autant empêché le chanteur-député de continuer à militer contre le pouvoir ougandais.

DAVID CONTRE GOLIATH

À 76 ans, «M7» (le surnom de Yoweri Museveni) est le seul Président que la plupart des Ougandais connaissent, dans un pays où un habitant sur deux a moins de 16 ans. Quand il est arrivé au pouvoir en 1986, à la faveur d'une guerre civile qui avait complètement détruit l'Ouganda, Boni Wine n'avait que 4 ans. Jusqu'à l'arrivée du jeune homme dans l'arène politique ougandaise en 2017, pas grand-monde n'avait réussi jusque-là à inquiéter l'homme fort de Kampala, qui règne sur le pays depuis maintenant près de 34 ans. Dans cette optique, l'irruption de Bobi Wine dans le ring politique face au Président a constitué un sérieux problème pour le régime.
Les principaux atouts du jeune politicien, ce sont d'abord sa notoriété et son succès auprès la population ougandaise, mais aussi et surtout sa fougue et son âge. Wine pourrait être le petit-fils de Museveni. En Afrique subsaharienne en général, et dans les Grands Lacs en particulier, on n'avait jamais vu cela auparavant. C'est un combat de David contre Goliath qui place le pouvoir ougandais dans une position délicate. En mobilisant les moyens de l'État pour écraser le jeune opposant, qui n'a que son courage et sa volonté de changement à offrir, le régime a, d'une certaine manière, donné l'impression de le craindre. En moins de quatre ans, Bobi Wine est devenu une véritable épine dans le pied de Museveni. Soutenu par une jeunesse ougandaise désœuvrée et avide de changement qui représente les trois quarts de la population, il peut aussi compter sur le soutien d'une partie de l'opposition depuis le désistement de celui qui fut jusqu'à tout récemment le principal opposant au Président Museveni, le docteur Kizza Besigye.
En outre, le «Président du ghetto» est devenu, contre toute attente, le principal opposant au Président Museveni. Un exploit auquel peu de monde, parmi les observateurs avertis de la question ougandaise, pouvait s'attendre. Même s'il n'a pas les moyens d'ébranler, du moins pour le moment, l'édifice sur lequel repose l'autorité de Yoweri Museveni, le simple fait de l'avoir défié à la face du monde est une victoire en soi. Symbolique certes, mais assez conséquente pour faire bouger les lignes et susciter une certaine inquiétude au niveau du pouvoir ougandais...

Par Patrick Mbeko

Discréditer le vaccin russe: un petit accord obscur de la grande politique

Pour l'Occident, le fait que la Russie a été la première à créer un vaccin contre le Covid-19 a non seulement été une surprise désagréable, mais un défi révoltant que ce soit pour des raisons politiques ou financières.
D'un côté, une Russie jugée comme profondément non démocratique et arriérée n'a tout simplement pas le droit à ce genre de percée dans des domaines scientifiques complexes et technologiquement avancés. De l'autre, la manne à venir est si astronomique que rien que la pensée qu'elle puisse passer sous le nez des consortiums pharmaceutiques occidentaux leur provoque des aigreurs d'estomac. Il n'y a rien d'étonnant au fait que la Russie a été confrontée à de nombreuses tentatives de discréditer les résultats du travail de ses scientifiques: grande politique, grandes sommes d'argent. Par exemple, ce que vaut à elle seule la nouvelle d'un accord pour fournir cent millions de doses de vaccin russe contre le Covid-19 à l'Inde.
Toutefois, à côté des requins, il y a toujours de la place pour les rémoras qui s'emparent régulièrement de restes de la table du maître.
C'est justement ce genre d'histoires qui s'est développé autour de la publication des résultats des essais du vaccin Spoutnik V dans l'un des plus anciens et influents magazines médicaux mondiaux, The Lancet.
À la vitesse de l'éclair, l'article s'est retrouvé sous le feu des critiques. La lettre ouverte dans laquelle le professeur de biologie de l'université américaine Temple Enrico Bussi a exprimé ses inquiétudes quant aux erreurs «éventuellement commises par les chercheurs russes» a fait du bruit. Il a été soutenu par plus d'une vingtaine d'autres scientifiques occidentaux.
The Lancet a alors proposé aux concepteurs russes de répondre à certaines questions, ce qu'ils ont fait. Le centre Gamaleïa, qui a développé le premier vaccin contre le Covid-19, a fourni à l'édition un protocole clinique complet de l'étude du vaccin Spoutnik V. Le directeur du Fonds russe d'investissements directs, Kirill Dmitriev, a publié une tribune dans laquelle il a répondu en détails aux principales critiques, leur conseillant au passage de chercher la poutre dans leurs propres yeux et de dissiper enfin les doutes sur les développements qu'ils mènent.
Par ailleurs, dans ce cas concret le problème ne réside pas dans les questions purement scientifiques qui ont été adressées aux chercheurs russes.
L'auteur du courrier à l'origine du scandale est lui-même une personne assez remarquable. Dans une publication de la BBC, Enrico Bussi est qualifié de «célèbre combattant contre la pseudoscience». Toutefois, il serait plus pertinent d'utiliser la caractéristique suivante: «homme d'affaire de la science». En 2016, Bussi a fondé la compagnie Resis Srl, spécialisée dans la vérification de l'exactitude et de la conscience des travaux scientifiques.
Il s'agit d'un thème assez à la mode dans la science moderne. Au cours de ces dernières années, des chercheurs ont été trop souvent épinglés pour des erreurs dans les articles publiés, dont certaines grossières. Il ne s'agit pas nécessairement d'abus ou de fraudes –souvent il s'agit d'inexactitudes de bonne foi qui, une fois révélées, portent tout de même un coup à la réputation des scientifiques, voire des instituts de recherche entiers.
C'est justement pour éviter ce genre de problèmes que, de nos jours, les auteurs et les organismes de recherche se tournent souvent vers des sociétés spécialisées en vue d'un audit indépendant de leurs propres textes et ce, avant la publication. Ainsi, la compagnie de Bucci a été embauchée à cette fin par l'Institut allemand Fritz Lipmann, qui s'est récemment retrouvé au cœur d'un scandale justement en raison d'importantes erreurs dans les travaux publiés. Il y a un an, cette histoire a été décrite en détail par le magazine Nature.
La subtilité réside dans le fait qu'une telle entreprise impose certaines restrictions éthiques, ce que M.Bucci réalise d'ailleurs parfaitement. Toujours dans Nature, une publication dédiée à la pureté et l'intégrité du travail scientifique est parue en décembre 2019 et c'est Enrico Bussi qui en était co-auteur. Et il y a été honnêtement souligné qu'Enrico N.Bucci avait un conflit d'intérêts.
En effet, quand le propriétaire d'une société commerciale intervient publiquement au sujet de l'activité dans laquelle il se spécialise, cela devient en substance une publicité pour son entreprise.
Mais, bien évidemment, une fois qu'il faut «démasquer» le vaccin russe, ce genre de bagatelles ne comptent plus.
L'Occident a utilisé la lettre ouverte (et, par définition, l'auto-promotion) de Bucci pour porter un coup de plus aux développements russes dans l'espoir de torpiller ou du moins d'affaiblir leur leadership. Quant au professeur lui-même, il a reçu une pub d'une ampleur et d'un niveau auxquels il n'aurait même pas pu songer dans d'autres circonstances. C'est ce qui s'appelle «surfer sur le hype médiatique» et c'est sur ce principe que des centaines et des milliers de personnalités médiatiques s'appuient.
Sans doute, ceci lui apportera des rendements sous formes de contrats commerciaux très attrayants. Saisir le hype dans l'eau trouble de la grande politique peut être très profitable.
Toutefois, cela n'a rien à voir ni la médecine en particulier, ni avec le sauvetage de centaines de milliers de vies dans le monde.

Par Irina Alksnis